

Chambéry

magazine

Chambéry

134

ÉTÉ 2018

CŒUR DE VILLE

Attractivité et dynamisme



2
JUN

Le faubourg Montmélian a célébré la 1^{ère} édition de sa grande fête de quartier : Le Printemps du Faubourg. Porté par le service Fêtes et Evénements et la mairie de quartier, de nombreuses animations gratuites ont animé cette après-midi festive et conviviale : initiation au jonglage, maquillage pour enfants, démonstration de chiens de bergers ou encore démonstration de parkour... Des parades festives ont ponctué la fête et un podium installé place d'Italie a assuré l'ambiance musicale. Les habitants, nombreux tout au long de la journée, ont pu également retrouver l'exposition photo proposée par les Archives municipales de Chambéry. Des clichés des commerçants du Faubourg Montmélian d'hier et d'aujourd'hui.



ACTUALITÉS

RETOUR EN IMAGES



27 ET 28
AVRIL

« Connectons-nous 2 » au Biollay. « Connectons-nous 2 », l'événement du numérique porté par la ville de Chambéry et l'agglomération a accueilli plus de 200 personnes au cœur du quartier du Biollay. L'événement a remporté le prix de la diversité du public.



19
MAI

La nuit des musées. Des spectacles de danse ont eu lieu aux Charmettes et au musée des Beaux-arts.



Retrouvez l'ensemble des galeries photos et des vidéos sur www.chambery.fr



25
MAI

La Ville aux couleurs d'Odyssea. Les commerçants se sont mobilisés pour parer la ville des couleurs d'Odyssea, la veille de la grande course solidaire qui a rassemblé 12 000 personnes.





**1^{er} ET 3
JUIN**

La Vélo Dingo et la Belle Balade. La randonnée vélo décalée a rassemblé un public déguisé sur quatre parcours entre lacs, montagnes et vignobles, entrecoupés des spectacles Belle Balade proposés par l'Espace Malraux.



**15 ET 16
JUIN**

Le Marché des continents. 2018 fut l'édition de tous les records avec 15 000 festivaliers, 5 000 repas servis, 20 h d'animations sur deux jours.



**16
JUIN**

Le sun-trip, course solaire a traversé Chambéry.



**16
JUIN**

Le marché des créateurs. Plus de 50 artisans-créateurs locaux ont présenté leurs savoir-faire pour la 5^{ème} édition du Marché des créateurs boulevard de la Colonne.



18



8



24



38

DOSSIER

- 8 Action Cœur de Ville : attractivité et dynamisme

DE BRÈVES EN BRÈVES

- 12 La première pierre du futur multi-accueil La Farandole posée
- 13 Les grands projets présentés à la foire de Savoie
- 14 Le forum des associations
- 15 Infos pratiques

ACTUALITÉS

- 16 Aménagement du secteur Centre-Nord
- 18 Le boulevard de la Colonne

- 20 Commerçants et délégataires s'associent pour une ville plus attractive
- 21 Plus de bornes publiques pour recharger les voitures électriques
- 22 Les nouveautés de la rentrée dans les écoles
- 26 Chambéry connectée à ses jeunes
- 29 Les siestes au Verney
- 30 Archives : deux siècles de lumière

DANS LES QUARTIERS

- 33 Des permanences pour les propriétaires souhaitant réhabiliter leurs logements
- 34 108 appartements de la Cité de Bellevue font peau neuve

- 35 Le sport comme vecteur d'insertion professionnelle
- 36 Une liaison piétonne pour rejoindre la zone commerciale
- 37 Hommage à Roger Caffaratti

TEMPS LIBRE

- 41 Made in Chambéry - Eléphantescue
- 42 Gens d'ici - Mission économique en terre québécoise
- J'ai testé pour vous : l'application pratique
- 47 Territoire connecté

À L'AFFICHE

- 38 Les podiums de l'été
- 39 et 40 Vos rendez-vous



Chambéry magazine
Tél. 04 79 96 86 90
redaction@grandchambery.fr
Photographie de couverture : VR3D
En cas de non réception, contacter : 0 811 09 03 30.
contact@geo-diffusion.fr

Directeur de la publication : Michel Dantin. Co-directeur de publication : Aloïs Chassot. Rédactrice en chef : Marine Nuytten Wiki.
Rédaction : Mugette Berment, Ghislain Décréau, Marc Favreau, Nadège Jeandet, Lucy Gentil Perret, Magali Pallon, Sylvie Piaget, Elsa Sidawy, Valérie Viret. Photographies : L'atelier des Cairns, Gilles Garofolin, Didier Gourbin, Tommaso Morello, VR3D. Création : Agence Sphere Publique. Réalisation : Thomas Sturm. Régie publicitaire : AECF Conseil. Impression : FOT. Distribution : Géodiffusion. Dépôt légal : 1^{er} semestre 2018. Magazine imprimé sur papier Ultra lux silk 80g recyclé 100%. Tirage : 33 000 ex.



Le dynamisme est une notion qui recouvre une multitude de réalités. Pour le créer, pour l'alimenter, il faut mille actions et 60 000 acteurs.

En présentant notre plan d'attractivité pour Chambéry au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, nous insistions sur le fait que dans notre ville tous les acteurs publics et privés étaient unis pour que celle-ci relève le défi qui pèse sur les centres villes français. Nous prouvions aussi que des actions avaient été menées et répondaient de manière satisfaisante aux rapports des experts de l'attractivité. C'est notamment le cas de notre politique de mobilité et de stationnement ou de la rénovation de notre patrimoine bâti. Nous y posions aussi un plan d'action ambitieux.

Pour tout cela, Chambéry a été choisie pour intégrer le programme national « Action cœur de ville ».

Une première victoire que nous vous proposons de découvrir dans le dossier de ce magazine.

A découvrir également la consultation « Chambéry connectée jeunes » : 944 questionnaires remplis, 34 ateliers thématiques regroupant 437 participants, 17 rencontres, 31 partenaires et structures jeunesse impliqués, 150 jeunes rassemblés le 15 juin pour débattre avec les élus et les acteurs de la ville lors du forum jeunesse... C'est donner une nouvelle fois l'occasion à Chambéry de profiter des idées de sa jeunesse et de grandir, vivre, se développer avec eux et pour eux.

Michel Dantin,
Maire,
Député européen.



“ Une dynamique, des actions. ”



222

VILLES MOYENNES
CONCERNÉES EN FRANCE

PLUS DE 70 LOGEMENTS

POUR LESQUELS DES ÉTUDES SONT EN COURS
POUR MONTER DES DOSSIERS ET DEMANDES DE
SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION
PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT.

La Ville de Chambéry a été choisie avec 221 autres villes moyennes de France pour bénéficier du programme national « Action Cœur de Ville ». Il vise à redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes en favorisant la rénovation des logements, le maintien des activités économiques et commerciales et l'amélioration des conditions de vie des habitants : accès au numérique et aux services, développement de solutions de mobilité, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine.

ACTION CŒUR DE VILLE : ATTRACTIVITÉ ET DYNAMISME

Dans le cadre de ce plan national, Chambéry bénéficiera d'une convention de revitalisation sur 6 ans et demi pour réactiver son centre-ville.

Elle s'appuiera sur une démarche concertée mobilisant un grand nombre d'acteurs et de moyens au bénéfice des collectivités : les partenaires nationaux du programme (Etat, Caisse des Dépôts, ANAH, Action Logement) qui seront présents à tous les stades des actions ; les Régions et les Départements ; et enfin partenaires publics et privés (chambres consulaires, associations, Union Commerciale, ...).

DES ACTIONS CONCRÈTES DÈS 2018

La Ville de Chambéry profite de l'opportunité de ce programme pour développer et amplifier ses actions.

Afin de favoriser un développement économique et commercial équilibré, la Ville

travaille avec ses partenaires à l'achat de cellules commerciales dans les rues à forte vacance, comme la rue Croix d'Or

(p.37), le faubourg Montmélian (p.33), ou encore la rue d'Italie. Des travaux d'amélioration, de réhabilitation et de regroupement de cellules trop petites sont envisagés. Une étude est actuellement en cours pour rénover dès 2018 le système de climatisation des halles couvertes place de Genève. L'application Urban pulse (p.43) sera ouverte aux

commerçants pour valoriser leurs offres et favoriser l'innovation et le numérique. Les animations commerciales et festives, à l'image de la mobilisation en mai dernier lors d'Odyssée (p.4), l'action Eléphantique (p.41) ou les podiums de l'été (p.38) participent aussi à l'attractivité.

AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

Autre action forte qui s'intégrera dans



Le cadre de l'action Cœur de Ville : l'étude et le réaménagement du boulevard de la Colonne (p.18). Le déploiement du parcours touristique des Eléphants, désormais matérialisé au sol par des clous, la mise en valeur des passages, cours et allées du centre ancien (en lien avec la Fondation du Patrimoine) ainsi que la reprise d'un linéaire de façade font aussi partie des actions participant au rayonnement de la ville. « *Il faut donner envie de venir en centre-ville et cela peut passer par un travail autour des allées pour valoriser le patrimoine* », constate Martine Garin, présidente de l'union commerciale et artisanale.

HABITAT ET PATRIMOINE

L'un des axes prioritaires pour Chambéry est également la rénovation de l'habitat dégradé. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine est en cours dans le centre ancien (OPAH / RU. Lire également page 33). Nicolas Gigot, directeur général de Cristal Habitat le signalait lors de l'installation du comité de projet « *Nous avons un afflux de demandes et les réalités sont assez dures. Il est nécessaire de bien se coordonner pour éviter que certaines situations perdurent. Le travail partenarial porte ses premiers fruits.* ». Le patrimoine est aussi l'un des axes retenus. A Chambéry, les études pour la rénovation du Théâtre Charles Dullin font partie du dispositif.



Afin de participer au rayonnement de la ville, le local de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine (OPAH - RU) a été inauguré le samedi 21 avril faubourg Montmélian à Chambéry. (Lire également page 33).

ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ

Des études prospectives commerciales et signalétiques sont prévues dans le secteur de la gare et de la Cassine pour améliorer les liens entre les différents secteurs. La mise en place d'une plateforme de livraison est envisagée pour limiter les livraisons dans le centre-ville et fluidifier le dernier kilomètre. Des premières actions ont d'ores et déjà été pensées à Chambéry pour s'intégrer dans ce programme dès l'année 2018.



www.chambery.fr
Coeurdeville.gouv.fr

5 axes structurants pour l'attractivité des villes moyennes

- De la réhabilitation à la reconstruction, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

3 sujets transversaux

L'innovation, le numérique et l'animation des centres-villes.



▶ LA PAROLE À...

Michel Dantin, maire de Chambéry.

« De nombreuses actions seront mises en place dès 2018 pour rendre notre centre-ville encore plus beau, plus vivant, plus attractif ».

LE SAVIEZ-VOUS ?



Près de **70%** de taux de remplissage moyen des hôtels à Chambéry en juillet / août 2017, soit une hausse de 14 points en 3 ans.

1^{ère} priorité des Français pour un centre-ville idéal : **la piétonisation des rues** selon le 3^{ème} baromètre du centre ville et des commerces de juin 2018 mené par le CSA.

Soirée Food Trucks, Bd de la Colonne

A compter du 6 septembre, les jeudis de 16h à 22h, 6 à 8 food trucks vous proposeront des plats variés à déguster sur place (ou à emporter) dans un cadre convivial avec des animations diverses. Ces soirées seront testées en septembre et octobre en fonction de la météo.

LE CALENDRIER

7 ET 9 MAI 2018 Courrier de l'Etat confirmant l'éligibilité de Chambéry parmi les 222 villes retenues.

28 MAI 2018 Installation du comité de projet « Action Cœur de ville ».

26 JUILLET 2018 Signature de la convention cadre.

JUILLET 2018 DÉBUT 2019 Phase d'initialisation.

2019 2025 Phase de déploiement.

3 périmètres sont envisagés et seront affinés d'ici fin 2018 :

- Un périmètre d'étude : l'agglomération chambérienne
- Un périmètre d'intervention : la commune de Chambéry hors quartiers en politique de la ville
- un secteur prioritaire compris entre Faubourg Montmélian, la Calamine, Haut-Maché, Grand Verger, Cassine et Ravet. (cf plan ci-joint)

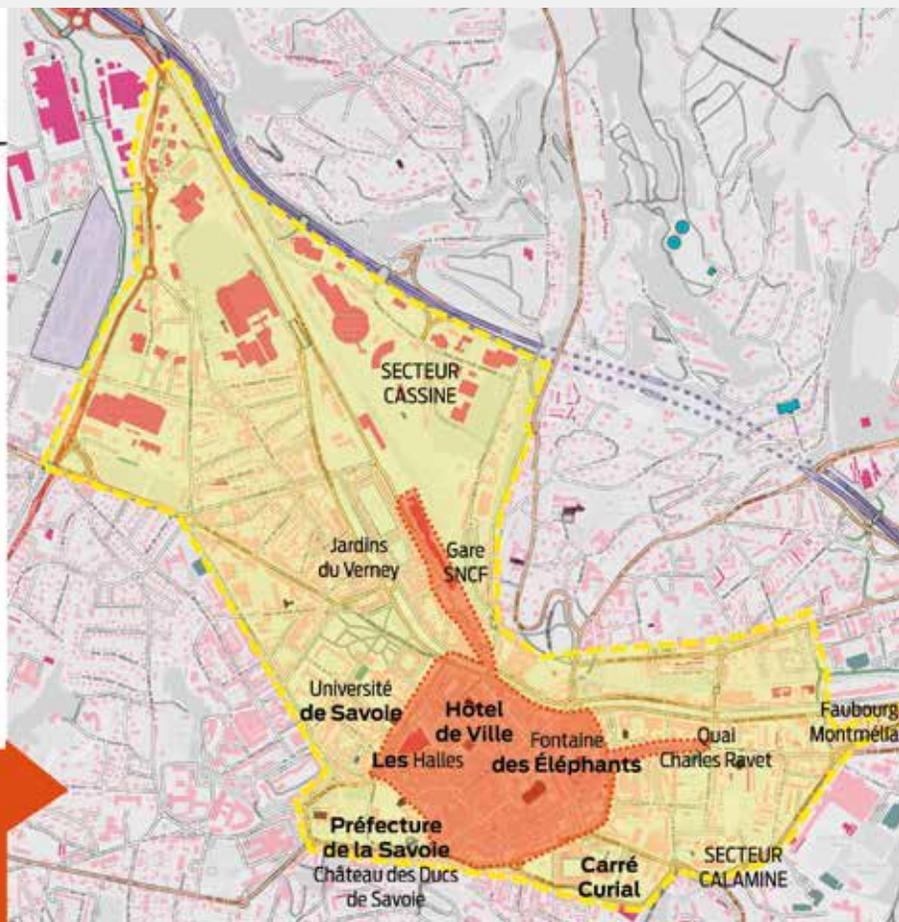


Périmètre prioritaire

Périmètre FISAC

(Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)

CHAMBÉRY CENTRE



PETITE ENFANCE

La première pierre de la crèche La Farandole relocalisée posée

La pose de la première pierre de la crèche La Farandole, relocalisée avenue Desfrançois a eu lieu le 28 mai. Cette structure proposera 75 places à proximité immédiate du cœur de ville dans un secteur modernisé. La nouvelle crèche verra le jour à l'automne 2019 sur une surface de 1 000 m². Quatre espaces de vie autonomes seront proposés pour accueillir les 75 enfants, augmentant la capacité d'accueil de l'actuelle crèche de 25%. Avec un accès de plain-pied, pratique, avec les poussettes et vélos, la crèche disposera de nouveaux espaces

plus adaptés pour les tout-petits, elle sera plus fonctionnelle et plus confortable. Les enfants pourront cultiver leur potager et voir pousser des arbres fruitiers. Une grande salle modulable de 80m² permettra d'organiser des parcours de motricité adaptés à chaque tranche d'âge et des spectacles...

DEUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Les opérations immobilières gérées par Imaprim des deux bâtiments Sora et l'Aureus ont également été lancées

par la pose de la première pierre, dans ce secteur en pleine reconstruction à quelques pas du cœur de ville. Le bâtiment Sora comptera 41 logements et l'Aureus 40 appartements.



Plus d'infos et la pose de la première pierre en vidéo sur www.chambery.fr



ÉCONOMIE

Lancement d'une opération commerciale au Grand Verger

La commercialisation du bâtiment Inedy, situé dans la zone d'activités du Grand Verger a été lancée ce 25 mai. Ce bâtiment Inedy géré par la Société d'Aménagement de la Savoie comprend 4 654 m² de bureaux créés pour cette opération. L'agglomération de Grand Chambéry, Chambéry Grand Lac économie et ses partenaires poursuivent l'objectif de 20 000 m² de bureaux occupés au Grand Verger d'ici 2021.



www.grandchambery.fr
www.inedy-chambery.com

FOIRE DE SAVOIE

Les grands projets présentés

Du 7 au 17 septembre prochain se déroulera la 90^{ème} édition de la Foire de Savoie. Cet événement départemental fête une nouvelle dizaine dans sa déjà très grande carrière ! A cette occasion, les organisateurs vous préparent un

programme riche en surprises ! Cuba sera mis à l'honneur dans le cadre de la grande exposition.

Pour cette édition la Ville de Chambéry assurera la présidence d'honneur. Elle accueillera sur son stand pour la 4^{ème}

année consécutive l'agglomération. Les deux collectivités vous proposeront un stand original et marquant qui vous emmènera à la découverte des grands projets qui vont transformer le quart centre nord de ville : piscine, écoquartier Vétrotex, Cassine quartier connecté, gare multimodale, parc d'activités économiques des Fontanettes...

Vous pourrez aussi venir partager une expérience et vivre des sensations sans bouger du stand ! Rendez-vous au parc des expositions Phare 1.

C'est la 4^{ème} année consécutive que la Ville et l'Agglomération tiennent un stand mutualisé. Le public retrouvera des mini-conférences comme ici sur le stand en 2017.



Plus d'information à venir sur www.chambery.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Entretien durable : les cimetières aussi

La Ville de Chambéry s'est engagée volontairement, depuis plusieurs années, dans une démarche « Objectif zéro pesticide » dans les parcs et jardins et pour la gestion de la voirie. De nouvelles méthodes de travail ont été mises en place pour remplacer les pesticides comme le désherbage mécanique, thermique, manuel ainsi que le paillage et la plantation de prairies fleuries.

Les cimetières de la ville sont gérés sans pesticide, afin de préserver l'environnement, d'embellir ce lieu de mémoire, de redonner sa place

à la biodiversité et de respecter la réglementation.

Les allées enherbées et la végétation qui pousse naturellement sont le signe d'une gestion responsable et durable du cimetière dans le respect des défunts.

Vous pouvez vous aussi contribuer au respect et à l'embellissement des cimetières en respectant les plantations des jardiniers, en entretenant votre concession et ses abords avec des méthodes naturelles comme l'arrachage manuel des plantes indésirables. L'utilisation de désherbant ou tout autre produit est interdite.



VIE ASSOCIATIVE

Le forum des associations

Samedi 8 septembre de 14 h à 19 h, les associations chambériennes font leur rentrée ! Plus de 260 associations présenteront leurs activités autour de la place des Eléphants, occupant ainsi le boulevard de la Colonne, la rue de Boigne, le boulevard du Théâtre et le square Lannoy de Bissy. Sur deux podiums installés de part et d'autre du forum, se succéderont les animations et prestations. Une zone « sportive » place des Eléphants sera consacrée aux démonstrations et initiations pour les activités physiques.

Organisé et mis en œuvre par le service de la vie associative, cet événement festif offre aux Chambériens une occasion de mieux connaître le tissu associatif de la ville (1062 associations en activité), de faire leur choix d'activités pour l'année, ou de trouver des lieux où partager et s'engager. Report au 15 septembre en cas d'intempéries.



www.chambery.fr/associations
Facebook @Maison des Associations - Chambéry



Conseils municipaux

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

➔ **DU MERCREDI 6 JUIN 2018** Bilan de la concertation du projet d'aménagement des voiries principales du secteur Centre Nord de la Ville de Chambéry (*Lire également page 16*). - Programmation financière du contrat de ville pour l'année 2018. - Tarifs 2018-2019 de la Cité des arts.

Toutes les séances des conseils municipaux sont retransmises en direct sur www.chambery.fr
Archivées un an, elles peuvent être visionnées à tout moment durant cette période.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 10 juillet 2018 à 18 h 30 à l'hôtel de Ville de Chambéry, salle des délibérations. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.



www.chambery.fr

Procédure de recensement des sinistres liés aux orages du 3 juin 2018

Dans le cadre de la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la commune de Chambéry procède au recensement des sinistres suite aux orages du 3 juin 2018.

Toute personne sinistrée (particulier, entreprise, commerçant...) est invitée à adresser à Monsieur le Maire un courrier d'information (ou un mail) accompagné d'une copie de la déclaration de sinistre à son assureur en précisant la nature des dommages subis (immobiliers, meubles, véhicules automobiles...)

En fonction du nombre et de l'importance des déclarations, le recensement sera adressé dans les meilleurs délais à la Préfecture en demandant que le Ministère de l'intérieur prenne un arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cet arrêté permettra aux victimes de bénéficier de la garantie « catastrophe naturelle » de leur assureur, en fonction des garanties prévues à leur contrat.

Plus d'infos :

www.chambery.fr
Direction Juridique / Service des Assurances
p.montagnac@mairie-chambery.fr
04 79 60 21 05



www.chambery.fr

PRÉVENTION

Une police à votre service

Mise en œuvre au mois d'avril en Savoie, la police de sécurité du quotidien a pour objectif de lutter plus efficacement contre les infractions du quotidien et les incivilités. Tout cela au travers de nouvelles stratégies de présence et d'action sur le terrain, d'un renforcement des partenariats, d'un contact accru avec les habitants pour une meilleure prise en compte



de leurs difficultés ainsi que pour rechercher leur participation à la production de sécurité. Si vous souhaitez transmettre aux commissariats de police du département des informations vous concernant ou touchant votre quartier en matière d'insécurité, de troubles à l'ordre public, de nuisances diverses, vous pouvez écrire à police-chambery@interieur.gouv.fr.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

Les services de police peuvent au cours de leurs patrouilles quotidiennes surveiller les domiciles de personnes parties en vacances. Il suffit d'en faire la demande par écrit au commissariat de votre lieu de résidence ou sur le site du Ministère de l'intérieur.

Club de triathlon de Chambéry



25 ANS DE DÉPASSEMENT DE SOI



Au sommet de sa forme : le club de triathlon de Chambéry fête cette année son quart de siècle en fanfare. En 2018, il accède à la division 2 du circuit national de triathlon. « *S'il y a 25 ans, le triathlon n'attirait que les initiés, ce n'est plus du tout le cas car aujourd'hui c'est un sport qui propose des formats plus accessibles, ce qui permet à tous de se lancer et les courses sont aujourd'hui victimes de leur succès* », assure Thierry Pecherand, Président du club depuis 2015. Les plus de ce sport : le dépassement de soi, l'ambiance dans les courses, la mixité, l'absence de routine...

A l'arrivée de son nouveau président, ce club a pris des allures de grand en initiant un projet sportif via le recrutement de Thomas Leboucher qui a constitué une équipe d'athlètes confirmés complétée par les jeunes du club, qui ont progressé à vitesse grand V. Depuis, le club a remporté de nombreuses victoires et organise une manche du championnat de D2 à Saint-Pierre d'Albigny, en septembre.

Pour poursuivre sa marche en avant, le club cherche également de nouveaux partenaires.

Contact : tsalback@yahoo.fr

INFOS PRATIQUES

PLAN CANICULE

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre, conformément à la loi, le centre communal d'action sociale (CCAS) assure la coordination du plan canicule et la tenue d'un registre nominatif des personnes fragiles susceptibles d'être incommodées par la chaleur.

Les personnes de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes handicapés résidant à leur domicile peuvent s'inscrire ou être inscrits sur ce registre et ainsi être appelés en cas de canicule.

Inscription au 04 79 60 50 20.

Plus d'infos : www.chambery.fr

LA MAIRIE ADAPTE SES HORAIRES

Afin de faciliter vos démarches, la mairie adapte les horaires d'ouvertures pour assurer un accueil de qualité pour toutes vos demandes et questions.

Depuis le 1^{er} juin 2018, les nouveaux horaires d'accueil aux usagers du bâtiment Curial et du standard de la Ville sont les suivants : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le pôle « accueil affaires générales » de la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry est ouverte 1/2 journée supplémentaire le mardi de 13h30 à 17h.

DÉVIATION

Dans le cadre des travaux de construction du bassin de stockage de restitution des eaux unitaires par temps de pluie, en cours de construction sur le secteur d'aménagement de l'ancien site Vetrotex, la section de l'avenue verte nord située entre la passerelle Armand Challe (qui reste accessible) et l'avenue des Chevaliers Tireurs est fermée du 15 juin au 30 octobre 2018. Une déviation est mise en place.

ALLÉE PÈRE JOSEPH DUSSOLIER

Pour honorer la mémoire du Père Joseph Dussolier, qui a officié pendant de nombreuses années sur le quartier du Biollay, le conseil municipal du 26 février a choisi de nommer allée Père Joseph Dussolier, la rue de l'Eglise dans le quartier du Biollay.



Aménagement du secteur Centre-Nord : imaginer ensemble aujourd'hui les usages de demain.

Favoriser la complémentarité des modes de transports, requalifier l'entrée de la ville de Chambéry et installer un nouveau plan de circulation qui anticipe les flux à l'horizon 2030 : trois démarches pour un objectif unique, fluidifier les déplacements dans Chambéry.



www.territoire-mobile.fr

Le projet de requalification de l'entrée nord de la ville de Chambéry est un enjeu majeur en terme de circulation tout autant que pour l'amélioration de la qualité paysagère de ce secteur, afin de le mettre en cohérence avec l'ensemble des projets de développement prévus d'ici 2030.

APAISER LA CIRCULATION

Les flux générés par le développement des projets en devenir que sont l'éco-quartier Vetrotex, Rubanox, Grand Verger ou la piscine nécessitent l'aménagement de nouvelles voies de circulation.

La sécurisation de la sortie de la voie urbaine va fluidifier les circulations et amoindrir le risque d'accident. D'autre part, la facilitation du report des véhicules en transit par l'axe de la route de Lyon vers la voie rapide urbaine va permettre de décongestionner le centre-ville de Chambéry.

Une consultation pédagogique et citoyenne

Du 5 mars au 6 avril 2018, la ville a organisé une vaste consultation pour expliquer et aider à la bonne compréhension du projet, afin de recenser des contributions des Chambériens.

Dossier consultable dans les mairies de quartier, permanence au Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) à l'Hôtel de Cordon, réunions publiques, formulaire disponible sur internet et partage sur les réseaux-sociaux : rien n'a été laissé au hasard pour permettre et favoriser l'expression du plus grand nombre.

Au final, sur 1 356 consultations, 21 avis ont été exprimés, le plus souvent positif mais demandant des ajustements au projet initial. Une faible participation ? « *Le peu d'avis s'explique par deux raisons* » explique Franck Villand, chef du projet, « *Tout d'abord le projet touche peu de secteurs d'habitat existant, mais porte plutôt sur la consultation d'un quartier en devenir, donc le nombre d'usagers directement et personnellement impactés est très limité. De plus, les Chambériens que nous avons rencontrés sont plutôt satisfaits du projet car ils comprennent l'enjeu de revalorisation de l'existant* ».



Néanmoins le bilan de la concertation a permis d'enrichir le projet, par des propositions qui seront intégrées aux études à venir, notamment sur l'amélioration de certains itinéraires cyclables, la mise en valeur des végétaux par la lumière ou le mur végétal de l'avenue de la Boisse.

DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

Inscrit dans le dispositif global de « Territoire mobile », l'aménagement du secteur centre nord développe massivement le report entre les différents moyens de transport :

- Augmenter l'efficacité du réseau de bus en accroissant sa vitesse commerciale, prolongation et développement des pistes cyclables, construction de zones mixtes pour l'amélioration de la cohabitation piétons et vélos,...
- Favoriser l'utilisation des parkings en entrée de ville en liaison avec les axes cyclables et en bordure de centre-ville avec des parcours piétons.

2^{ème} ville française du classement 2018 du Baromètre national des villes cyclables dans la catégorie des villes de 50 à 100 000 habitants, Chambéry souhaite construire une ville au cœur de laquelle le vélo, mode de déplacement écologique et économique puisse avoir une place plus importante.

AMÉLIORER L'IMAGE DE LA VILLE

L'entrée de la ville offre des sensations qui participent à son rayonnement et à son attractivité.

C'est la raison pour laquelle une attention toute particulière est portée à l'environnement paysager, la végétalisation, l'intégration du nouveau parc de l'avenue du repos et la place laissée à la culture urbaine.

L'aménagement du secteur Centre-Nord proposera ainsi une continuité paysagère et une mixité végétale, pour un cadre urbain revitalisé.

Les travaux autour du carrefour giratoire du comte vert débiteront en automne pour une livraison en avril 2019.



Vues non contractuelles © L'Atelier des calmes

Réaménagement du Boulevard de la Colonne

Le boulevard de la Colonne, site emblématique de Chambéry, va faire l'objet ces prochaines semaines d'aménagements fidèles aux attentes exprimées lors de la concertation citoyenne du printemps dernier.



Ce nouveau lieu de vie apaisé prendra progressivement forme autour du boulevard de la Colonne, pour rendre plus attractif ce secteur du cœur de ville, tout en conservant son identité historique. C'est un périmètre de 6 000 m² qui va connaître une réactivation paysagère majeure.

REDONNER TOUTE SA PLACE AU VÉGÉTAL

La végétation y aura une large place et invitera le passant à se déplacer au fil des espaces de détente parsemés sur les boulevards de la Colonne et du Théâtre, ainsi que dans les rues de Boigne et Vieille monnaie.

Une réactivation biologique sera entreprise au pied des platanes pour libérer les racines des arbres, et des espèces végétales adaptées seront plantées par la suite.



La piétonisation du haut de la rue Boigne va ouvrir au cœur de la ville un espace de détente et de flânerie.



La nature va progressivement embellir les rues, comme ici rue Vieille monnaie.

La création de sols fertiles va permettre la végétalisation progressive d'un espace de vie agréable et apaisé.

UN NOUVEAU LIEU DE CONVIVIALITÉ

Un salon de lecture sera implanté entre le cinéma l'Astrée et le début de la rue Ducis, pour s'adapter aux pratiques observées des piétons.

Quatre terrasses en bois brut seront créées sous les platanes, afin de proposer des lieux de vie chaleureux dans un environnement agréable.

Des bancs et des chaises inviteront le passant à prendre place. Des boîtes à lire viendront agrémenter ces mobiliers situés devant les commerces de la rue.

UN ESPACE PARTAGÉ

La signalisation routière sera revue et des marquages au sol réalisés pour unifier espaces piétons et voirie. Une zone de rencontre sera mise en place le long du boulevard de la Colonne pour limiter la vitesse des véhicules motorisés à 20 km/h et donner la priorité aux modes de déplacements doux, en cohérence avec les objectifs de Territoire Mobile.

Dans cette optique, des arceaux supplémentaires seront installés pour permettre aux cyclistes de pouvoir se garer plus facilement dans le secteur et ainsi profiter du centre-ville de Chambéry.

DES AMÉNAGEMENTS CET ÉTÉ

Les opérations rue Vieille monnaie et dans la partie haute de la rue de Boigne seront terminées au plus tard le jeudi 5 juillet, la veille de la Fête des éléphants. A compter du 9 juillet, la seconde phase des aménagements se concentrera sur le boulevard de la Colonne et le Boulevard du Théâtre. Les plantations seront réalisées au début de l'automne.

L'enveloppe globale consacrée à ces opérations est de 400.000€ TTC pour les 6 000 m² d'aménagements.

LES HABITANTS ASSOCIÉS

Les citoyens, après avoir participé à la concertation citoyenne, seront pleinement associés à la démarche de réactivation paysagère du secteur au travers d'animations qui leur seront proposées. Le 23 juin, les passants ont pu marquer via des pochoirs le sol du boulevard de la Colonne qui fera l'objet d'un décroutage. Jusqu'au 15 juillet, les artistes intéressés peuvent participer à l'appel à création lancé pour donner aux bancs du boulevard de la Colonne une nouvelle jeunesse. Le décroutage de l'enrobé qui surviendra dans les différentes rues du secteur pourrait faire l'objet d'une participation des passants si les conditions techniques et sécuritaires le permettent.



La végétalisation au pied des arbres va ouvrir une perspective boisée faisant la jonction entre les différents quartiers du centre-ville.

Stationnement : commerçants et délégataires s'associent pour une ville plus attractive

Afin d'inciter les automobilistes à venir faire leurs achats au centre de Chambéry, les initiatives pour les aider à se stationner se multiplient. Ainsi, Indigo a noué un partenariat avec le cinéma Pathé Gaumont des Halles, pour un stationnement de 4 h à 2€ au parking du Palais de Justice. De son côté, Qpark, délégataire de la ville depuis le

1^{er} septembre dernier pour les parkings Château, Ducs, Falaise ainsi que les enclos Barbot, Cassine, Cassine 2, Europe, Manège, Roissard et Verdun, a trouvé des solutions de stationnement, enclos Verdun, pour des sociétés de location de voitures. Dans le secteur de Curial, Qpark propose des tarifs spécifiques aux utilisateurs du Centre de Congrès

Le Manège, de l'hôtel Kyriad et des établissements de nuit. Enfin, Effia, qui gère le stationnement sur voirie pour la Ville depuis janvier 2018 est à la disposition des commerçants qui souhaitent offrir du temps de stationnement à leurs clients, promouvoir leur commerce au dos des tickets d'horodateurs ou dans les nouveaux locaux de l'Accueil Stationnement Voirie.

Chambéry s'est également engagée à faciliter l'accès au stationnement pour tous : les parkings de la Falaise et du Château sont gratuits le samedi de 14 h à 19 h. Sur l'ensemble des parkings et enclos de la ville, le stationnement de moins de 30 mn est gratuit ; sur la voirie, il est gratuit moins de 30 mn une fois par jour, mais aussi à partir de 18 h.

Contacts :

Effia : Accueil Stationnement Voirie
181 avenue Maréchal Leclerc - 04 79 96 31 00
chamberyvoirie@jemegare.fr

Indigo : 04 79 60 09 93
p730107@group-indigo.com

Q-park : jean-pierre.parla@q-park.fr
jean-jacques.bertrand@q-park.fr



DES NOUVELLES DES COMMERCES



LE COIN DE LA ROUE
Association La Mandragore

On retrouve dans ce café associatif l'offre d'été de la boutique Chambéry Ski Service : chaussures de sport et de randonnée, tongs, casques... Ce nouveau lieu original propose également des soirées à thème et des concerts, des boissons et gâteaux locaux, des ateliers bien être pour tous, une salle de jeux réservée aux enfants ou encore un atelier de vente, réparation et location de vélos d'occasion. Adhésion à 1€.

46, Faubourg Montmélian
www.lecoindelaroue.fr



LE TEMPS D'UN CHAPEAU
Magali Barnaud

Été comme hiver, la boutique de Magali saura désormais parer toutes les têtes des Chambériens. Originaires d'Italie, Allemagne, Belgique, France ou Panama pour ses célèbres créations, les nombreux modèles de chapeaux sont accessibles à tous et dans des plusieurs tailles, à partir de 19€.

149, rue Croix d'Or



JOAILLIER CRÉATEUR
Philippe Seigneuret

Positionné sur le haut de gamme, cet amoureux de bijoux a suivi une formation rigoureuse du métier avant de lancer des boutiques dans plusieurs villes de l'Hexagone, puis d'arriver à Chambéry. Aujourd'hui, il travaille de nombreuses techniques, dont la sculpture à cire perdue, pour des créations toujours originales.

74, rue Juiverie



LA PETITE BOUTIQUE
Priscille Portigliatti
(Hysteriko) et Sanith
Nhem (Sathinée)

Les deux créatrices déjà prolifiques de la Petite Boutique ouvrent leurs portes à de nouveaux créateurs : chaque mois sera mis en valeur un(e) créateur(trice) dans un nouvel écrin dominé par le bois. Pour les amateurs du fait main, la boutique proposera des ateliers de création par les créateurs.

103, rue Juiverie



De nouvelles bornes publiques pour recharger les voitures électriques

Depuis quelques semaines une dizaine de bornes de rechargement pour les véhicules électriques « fleurissent » dans la ville. D'autres sont également en cours de déploiement sur l'agglomération. Une opération portée par la Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Chambéry - Grand Lac économie et le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie. La société The New Motion est le gestionnaire de ces infrastructures.

POURQUOI CES INSTALLATIONS ?

Pour favoriser les modes de transports qui ont un faible impact environnemental et anticiper les futures pratiques de déplacements. Ces bornes de recharge ont plutôt vocation à faire des recharges d'appoint. A savoir : l'essentiel des recharges (95%) se font au domicile et au travail.

QUELS EMPLACEMENTS ?

10 bornes sont installées sur le territoire de la ville de Chambéry, elles peuvent alimenter simultanément 2 véhicules. Ces emplacements ont été choisis en tenant compte des usages et de la

fréquentation à proximité d'équipements publics, de lieux de vie et de loisirs, commerces, gare.

• Les bornes en service

Piscine de Buisson Rond - rue Henri Oreiller
Hôpital de Chambéry - 658 avenue de Lyon
Le Phare - chemin de Charrière Neuve
Centre des congrès le Manège - rue de la République
Rue d'Anjou

• Bornes en cours de déploiement

Rue Perceval
Ecole Ecoris - rue Chantabard
Parking de la maison des associations - rue du Laurier
Parc d'activité des Fontanettes - avenue des Follaz
Parc d'activité Côte Rousse - rue du Genevois



Retrouvez le mode d'emploi sur www.territoire-mobile.fr

Vignette Crit'Air, équipez-vous !

Lors d'épisodes de pollution, quand le niveau alerte 2 est atteint, le Préfet, en collaboration avec les communes, met en œuvre des restrictions de circulation. La ville de Chambéry met en place une zone à circulation restreinte, à laquelle seuls les véhicules les moins polluants peuvent accéder. Ceci afin de participer à l'amélioration de la qualité de l'air, en plus des nombreuses mesures déjà prises avec Grand Chambéry. Cette zone à circulation restreinte concerne l'hyper centre, qui concentre les flux de circulation. Pour circuler à l'intérieur de cette zone, votre véhicule devra être équipé de la vignette Crit'Air.



Comment l'obtenir ?

En la commandant sur le site certificat-air.gouv.fr à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule.

Quel est son prix ?

Le coût du certificat qualité de l'air est de 3,62 € pour un envoi en France. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion et d'envoi. Une fois acquis, le certificat est valable aussi longtemps qu'il reste lisible. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'État.



www.certificat-air.gouv.fr



L'atelier DOP (découverte ouverture plaisir) théâtre de l'école Joppet.

Les nouveautés de la rentrée

L'année scolaire n'est pas encore achevée que la rentrée se prépare déjà activement. Tour d'horizon des changements pour les élèves Chambériens et leurs familles.

Changement majeur de la rentrée 2018 : le retour à la semaine d'école de quatre jours.

Cela répond au souhait exprimé par une majorité des parents chambériens et des conseils d'école. Ce changement n'impactera pas le projet éducatif de territoire qui vise à garantir aux enfants des activités périscolaires variées et de qualité. L'évaluation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) est actuellement en cours en lien avec des équipes enseignantes, périscolaires, des groupes d'enfants, les maisons de l'enfance et des parents élus. Plus d'1,5 millions d'euros y seront consacrés à la rentrée prochaine avec une équipe de coordonnateurs renforcée.

DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DE QUALITÉ

Les temps périscolaires, composantes intégrales du temps de l'enfant à l'école, participent à la fois à son éveil et à son épanouissement. Il s'agit de permettre à l'enfant de bien appréhender sa journée de classe pour ainsi mieux

LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES

La rentrée prochaine sera marquée par le retour à la semaine d'école de 4 jours. Ce changement a nécessité de repenser intégralement l'organisation de la semaine scolaire et l'articulation des temps scolaire et périscolaire, mais également les interventions de l'ensemble de l'équipe éducative dont les Atsem, font partie. La Ville a ainsi pris la décision de réduire le taux d'implication des Atsem en temps scolaire. Chaque classe continuera de bénéficier du soutien d'une Atsem. Leur implication dans chaque classe sera déterminée par les directeurs d'écoles en fonction du nombre d'enfants par classe, de la composition des classes et des activités proposées par l'enseignant. Le temps ainsi libéré permettra aux Atsem de participer aux réunions hebdomadaires avec l'ensemble des membres de la communauté éducative, de se concerter, d'aller en formation et d'être ainsi de véritables acteurs du Projet Educatif de Territoire.

apprendre. Ils revêtiront une forme différente à partir de la rentrée prochaine pour les élèves d'élémentaire. Les lundis et vendredis seront consacrés aux Temps Récréatifs et aux ateliers Découverte Ouverture Plaisir (DOP). Grâce à un investissement très important des services de la ville et des associations, de nombreuses activités seront ainsi proposées aux enfants. Les mardis et jeudis, des temps d'étude sont privilégiés, avec une amélioration du taux d'encadrement (1 adulte pour 14 enfants au lieu d'1 pour 18). Par ailleurs, pour ces temps d'accueil du soir, une tarification en fonction du quotient familial a été introduite, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

NOUVEAUTÉS À LA CANTINE

Il y aura également du changement dans les assiettes à la rentrée prochaine. Des repas avec ou sans viande seront proposés au choix des familles. La viande sera remplacée par d'autres aliments apportant la quantité de protéines nécessaires au bon développement de l'enfant. De plus en plus de produits issus de l'agriculture biologique seront intégrés à leurs repas. Actuellement 20% des produits alimentaires sont issus de l'agriculture biologique (4 produits bio par semaine). Sodexo s'est engagé à augmenter la part des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique locale de façon à atteindre 30% en 2019, 40% en 2021 et 50% en 2023. Conformément à l'engagement en faveur de la défense des circuits courts et de l'accompagnement des producteurs de notre région, leurs aliments proviendront en majorité de produits locaux.

Travaux dans les écoles

Rénovation, sécurisation et développement du numérique

En 2018, les travaux dans les écoles poursuivent les projets commencés dans les secteurs de la rénovation, de la sécurisation et du numérique.

RÉNOVATION

La rénovation des bâtiments et des espaces extérieurs est au programme. Une attention particulière sera apportée aux couvertures, à la pose de volets roulants participant à la sécurisation de même qu'à la réfection de cours. Par exemple, parmi les travaux phare de l'année, ceux menés dans le groupe scolaire de Joppet avec la première tranche de la réfection de la cour (côté rue Greyffié de Bellecombe), et la réfection de la toiture de la maternelle. A l'école du stade, la cour de la maternelle fera l'objet d'un réaménagement. Pour le groupe scolaire du Mollard, la coursive existante sera totalement sécurisée et les sanitaires seront rénovés afin de respecter l'intimité des filles et des garçons. La cour de l'école maternelle fera l'objet d'une première tranche de réfection.

SÉCURISATION

La sécurisation des écoles est également un axe prioritaire avec la mise en service des accès et le lancement de la deuxième phase d'installation. 16 écoles des 11 groupes scolaires sont concernées. La création de portillons et la sécurisation de certaines enceintes sont aussi prévues.

NUMÉRIQUE

Le plan numérique à l'école se poursuit avec le début du développement dans le 2^{ème} cycle (CP, CE1, CE2). 41 salles seront équipées de vidéoprojecteur interactif (VPI) en 2018. Le programme se déploie sur 18 mois avec 85 salles de classe équipées pour la rentrée 2019.



Le parc de l'Étincelle, la **biodiversité** à portée de vue. Sur le chemin de Jean-Jacques Rousseau, à quelques pas du centre-ville, un magnifique panorama s'offre au visiteur.



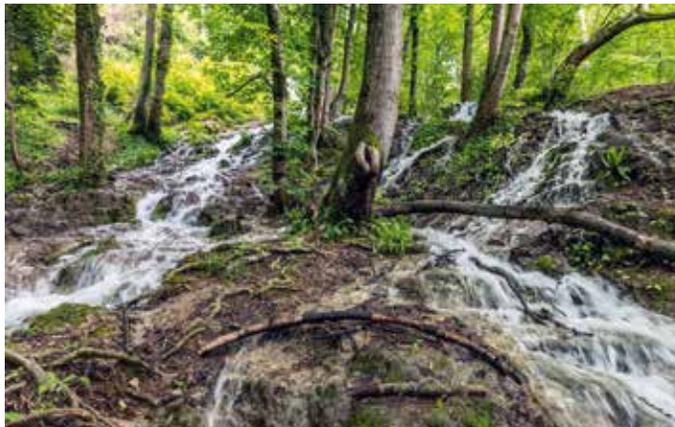
Le parcours nature

C'est désormais 8 lieux pour profiter de la nature en ville et mieux connaître la richesse de la faune et de la flore qui nous entourent.



Retrouvez le plan des sites sur www.chambery.fr

Le parc de la Calamine : une bulle de **biodiversité** à deux pas du centre-ville. Entrecoupé de clairières ensoleillées dégagant des vues magnifiques sur les toits de la ville, le parc est parcouru par un ruisseau qui dévale la pente.



Les Charmettes : véritable écrin de **biodiversité**, la maison des Charmettes est entourée d'un jardin botanique, d'un verger et d'une vigne conservatrice, ainsi que d'un rucher.



Le parc de Buisson Rond : une **biodiversité** favorisée par le travail des jardiniers.

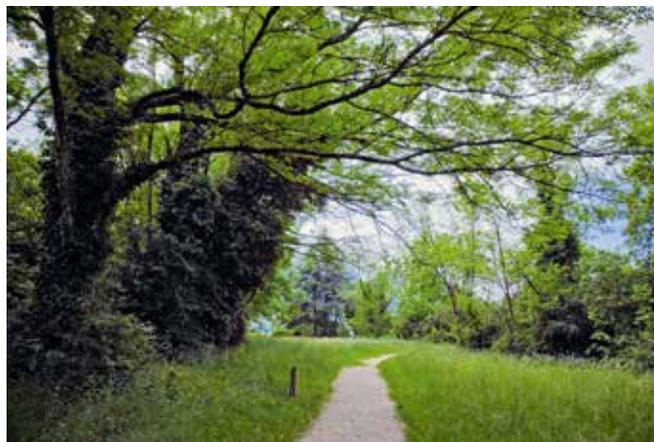


Verger de la Falaise, la **biodiversité** accessible à tous. En 2016, les services de la Ville ont créé, en concertation avec les habitants, un verger public.

Parc du Verney, la **biodiversité** au cœur de la cité.



Plus d'infos : Récupérez gratuitement une pochette parcours nature à la Galerie Eurêka, aux offices du tourisme ou aux Charmettes et partez à l'aventure.



Parc des Monts, haut-lieu de la **biodiversité**. La zone des Monts borde trois communes : Chambéry, Bassens et Saint-Alban-Leyse et couvre une surface totale de 450 hectares, dont 145 accessibles au public.



Chambéry connectée à ses jeunes

Le 15 juin, 150 jeunes Chambériens entre 11 et 25 ans, entourés d'élus et de professionnels de la jeunesse, se sont réunis à l'occasion du Forum de la Jeunesse, pour poser une nouvelle pierre à la future politique jeunesse de leur ville dans le cadre d'une consultation à grande échelle.



Retrouvez la vidéo de la journée et plus d'infos sur www.chambery.fr
Découvrez la politique jeunesse dans le dossier du prochain Chambéry magazine de l'automne

 @chamberyconnecteejeunes

UNE PRISE DE PAROLE ATTENDUE PAR LES JEUNES

« *Nous sommes là pour écouter vos attentes. Nous avons le devoir de mettre en oeuvre les engagements que nous prendrons à la fin de cette journée* », a annoncé Michel Dantin, maire de Chambéry, à cette occasion. Pendant cette journée marathon, six thématiques ont été abordées dans le cadre d'ateliers. Pour les jeunes, cette prise de parole était attendue. « *C'est important car nous sommes jeunes et nous allons vivre encore quelques années et si le maire et les élus peuvent entendre nos idées, cela peut aboutir à ce que l'on voulait* », expose François, 13 ans, en 4^e au Collège de Bissy. Ce que veulent les jeunes Chambériens ? Des loisirs d'abord, comme le parkour park qui fait l'unanimité. La scolarité et l'orientation préoccupent également beaucoup les 11-25 ans. « *Nous avons pensé à organiser des temps d'information avec des professionnels qui viennent expliquer leurs parcours pour nous permettre de mieux choisir notre orientation* », poursuit Paulin, son camarade de classe.



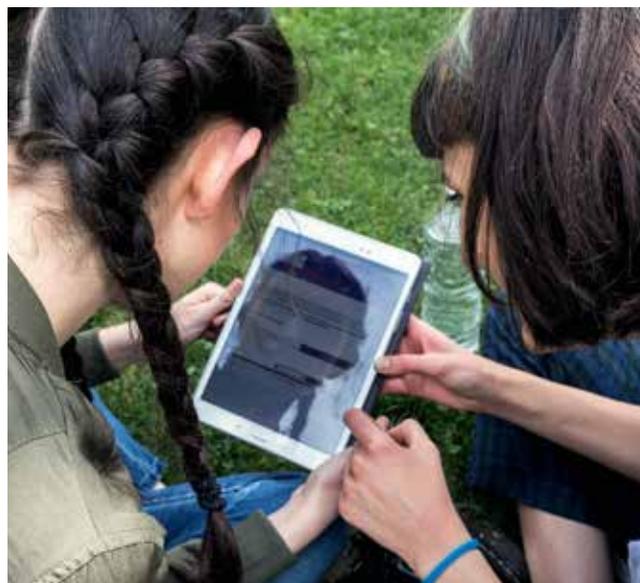
Un jeune Chambérien sur 10 impliqué dans la politique jeunesse de la ville

Près de 1 000 questionnaires remplis : c'est le résultat de la concertation engagée par la Ville de Chambéry auprès des 12000 jeunes Chambériens de 11 à 25 ans. Une démarche de consultation unique qui s'est tenue de mars à fin mai, sous différentes formes : entretiens en face à face, questionnaires, ateliers autour de six thématiques qui ont mobilisé 437 jeunes et enfin le 15 juin le Forum Jeunesse qui a permis d'affiner les premières pistes envisagées via des propositions concrètes travaillées par petits groupes. Baptisée *Chambéry Connectée Jeunes*, cette démarche s'inscrit dans le programme européen Gaia visant à impliquer les jeunes dans la gestion de leur ville : Chambéry a été choisie et a bénéficié à ce titre d'un accompagnement de l'ANACEJ (association nationale des conseils d'enfants et de jeunes). « *La ville souhaitait lancer une grande consultation pour réfléchir à la réécriture d'une politique municipale jeunesse forte, engagée et planifiée pour les cinq ans à venir* », précise Samuel Caillault. La méthode? La ville s'est associée avec le service démocratie participative pour mobiliser tous les partenaires jeunesse, qui se sont fait « *les relais pour emporter le mouvement de manière progressive* », ajoute le maire de Chambéry, Michel Dantin.

L'AIR DE LA SAVOIE MÈNE AU SAVOIR

Des propositions exposées dès la fin de l'après-midi devant la dizaine d'élus concernés par les thématiques abordées : implication dans la programmation culturelle et événementielle, système de vélos en libre service, petit train touristique étendu à d'autres quartiers de Chambéry, funiculaire pour relier les villes de l'agglomération, développement du principe de bourse universitaire, organisation d'une journée de nettoyage collective de la ville, création d'un tiers lieu géré par les jeunes, label qui valorise les entreprises ouvertes à l'embauche de jeunes... Des propositions d'actions auxquelles ont répondu avec pragmatisme les élus présents.

Un aboutissement qui n'est que le commencement d'une autre histoire, à construire entre la ville et ses jeunes citoyens engagés. « *C'est une première étape. C'est vraiment nouveau et c'est une volonté de remettre nos pratiques à plat* », ajoute Samuel Caillault, directeur du service jeunesse de la ville. « *L'air de la Savoie mène au savoir* », slamme quant à lui Franck Rim'ek, venue conclure la journée.



EN SUIVANT LES ÉLÉPHANTS

Promenade découverte
dans les rues de Chambéry



GRATUIT



+ D'INFOS SUR WWW.CHAMBERY-TOURISME.COM



UN PARCOURS LUDIQUE
POUR DÉCOUVRIR LA VILLE
EN ÉQUIPE OU EN FAMILLE

Plan disponible à l'Office de Tourisme,
et à l'hôtel de Cordon (CIAP)



VILLES
DU PAYS
D'ART &
D'ÉTÉ
CHAMBERY

GRAND CHAMBERY
Alpes Tourisme
— Bauges — Challes-les-Eaux — Chambéry —

GRAND
CHAMBERY
L'agglomération

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

SAVOIE
MONT
BLANC



Les Siestes au Verney

Pour profiter encore un peu l'été avec les Siestes au Verney, tous les mardis de midi à 14h autour d'animations musicales gratuites. Et ce depuis le début de l'été.

Imaginez-vous dans une chaise longue, à écouter de la musique ! Les Siestes au Verney proposent chaque semaine en mai, juin et septembre, un concert de pop, de jazz, de blues, d'électro, de classique, et même une audition des élèves de danse de la Cité des Arts. Léana Camiolo, étudiante stagiaire du département gestion administrative et commerciale des organisations (GACO) Musique de l'Université de Savoie Mont Blanc a réalisé un énorme travail de repérages pour proposer des jeunes artistes assurant la programmation. Certains sont d'anciens élèves du Conservatoire de Chambéry.

NOUVELLE FORMULE

C'est une nouvelle version pour les Siestes au Verney, avec une organisation reprise par la Cité des Arts (équipement culturel municipal). Les transats sont en libre accès, juste le temps de la sieste, les mardis ou jeudis en cas de report pour mauvais temps. Ils doivent rester devant la Cité des Arts.

UNE ANCIENNE ÉLÈVE DU CONSERVATOIRE

Caroline est une habituée des lieux, la jeune chanteuse du duo *Two For Folks* a fait toutes ses études de chant lyrique au Conservatoire de Chambéry. Elle a goûté

aux musiques actuelles et au jazz au sein de la chorale de l'Apejs avant de créer le duo avec Stéphane, guitariste. « *Nous produire dans le jardin du Verney ? Juste en face d'où j'ai fait mes études. J'adore jouer dans ma ville, dans ce lieu où un public tellement différent passe, s'arrête. Un moment qui rassemble !* » confie Caroline. Le 25 septembre, ce duo nous emmènera dans une ambiance pop folk et jazz. « *Mes études de chant lyrique me servent aujourd'hui à placer ma voix, ma respiration, à monter dans les aigus ou descendre dans les graves, à avoir l'oreille musicale, à être dans l'harmonie.* » Les *Two For Folks* dévoileront peut-être pendant le concert, leurs propres compositions, en plus des reprises qu'ils réadaptent pour guitare et voix. Mais, c'est certain, vous allez reprendre en chœur la chanson de Lou Reed, *Take a walk on the wild side*.

Programme :

04 septembre : O Really
11 septembre : Non Bis in Idem
18 septembre : Blue Song's
25 septembre : Two For Folks



www.chambery.fr
Facebook : @ChamberyOfficiel

Du mouvement dans les musées !

Cet été si vous souhaitez voir le tableau de Jean Baptiste Peytavin Les 7 Athéniennes livrées au Minotaure, il vous faudra vous déplacer au Palais Lumière d'Evian, où il trônera dans l'exposition « Picasso, l'atelier du Minotaure », présentée du 30 juin au 7 octobre 2018.

Quant aux deux autres œuvres, Sainte Marie l'Egyptienne de Massimo Stanzione, et Sainte Marie-Madeleine dei Pazzi d'Alessandro Rosi, c'est à Toulouse qu'elles passeront leur saison estivale, dans une exposition intitulée « Même pas peur ! ».

Pour rendre accessibles ses œuvres au plus grand nombre et favoriser la diffusion des connaissances, le musée des Beaux-Arts fait voyager ses collections en les prêtant à d'autres institutions françaises ou étrangères.



Deux siècles de lumière

Lampes à huile, lanternes à gaz, lampes à arc, à incandescence... depuis plus de 240 ans, l'éclairage de Chambéry est en perpétuelle évolution.

Un projet bien huilé

1782, le premier projet d'éclairage public à l'échelle de la ville est lancé. Le « Manifeste de la Ville de Chambéry au Sujet de l'Illumination de ladite Ville & Fauxbourgs » fourmille de renseignements. Pour que la lumière soit, on prévoit 33 « lanternes à réverbère » qui brûlent de l'huile. Les flammes de 2, 3 ou 4 mèches se réfléchissent sur des miroirs argentés. Le manifeste indique avec précision les emplacements, les temps d'allumage, la consommation estimée, la qualité de l'huile exigée, etc. Le financement est supporté directement par les habitants et réparti selon leurs métiers, dont certains sonnent aujourd'hui curieusement : amidonnier, buraliste de sel ou monteuse de coiffe. Pour les plus curieux, ce document est consultable en version numérique sur chambery.fr/archives et sur la page Facebook des Archives municipales.

Une véritable usine à gaz

Dès 1837, le gaz offre la possibilité d'une lumière bien plus intense que l'huile. Une première usine à gaz, rue Michaud, produit en distillant du charbon du « gaz manufacturé ». Il est distribué par des canalisations en plomb, qui amènent donc... le gaz aux ducs, ou plutôt dans leur cité : le centre-ville, les quartiers et axes de circulation sont alimentés. Au cours du XIX^e siècle, la ville s'étend et les candélabres, consoles et lanternes se multiplient.

Les équipements sont constamment modernisés. En 1871, on dénombre 189 réverbères, 515 en 1895. Une nouvelle usine à gaz est construite en 1880 avenue de la Boisse. En 1894, elle fonctionne avec 4 000 tonnes de charbon par an.

L'arrivée de la fée électricité

En 1890, la houille blanche amorce sa révolution. Une usine de production à la Cassine est reliée à la ville via un réseau de fils de cuivre isolés au plomb. Mais le courant est faible, la lumière vacillante et les coupures quotidiennes. Dès lors, la Ville envisage une électrification constante et fiable par la construction d'une grande usine hydroélectrique. En 1895, le courant passe avec la Société Générale d'Electricité, propriétaire d'une centrale à Chapareillan. Le fonctionnement est encore dépendant de la capacité en eau : lors des périodes de gel ou de sécheresse, le gaz est alors apprécié pour sa fiabilité. Entre 1920 et 1930, la fourniture d'électricité est assurée par de plus grandes installations sur le bassin du Doron de Beaufort. Enfin en 1946, la création d'EDF assure la pérennité de la fourniture d'électricité qui s'impose définitivement comme énergie du futur.

1 **Quittance d'abonnement à la compagnie d'éclairage par le gaz de Chambéry, 1891 (AMC).**

2 **L'usine de Chapareillan vers 1910 (carte postale éd Grimal).**

3 **Place du Centenaire vers 1916 (carte postale éd. Evy).**

4 **Place de Genève vers 1910 (fonds privé).**

5 **Projet de candélabre, 1873 (AMC, 10412).**



www.chambery.fr/archives
et sur la page Facebook des Archives municipales de Chambéry.



AUJOURD'HUI DANS LE PARC DU VERNEY, la ville de Chambéry a réalisé des aménagements sur l'éclairage en remplaçant les luminaires énergivores par des LED. Ces lampadaires ont été pensés pour protéger la biodiversité avec un flux lumineux diffusé uniquement en direction du sol, limitant ainsi la pollution lumineuse. En effet, le « sur-éclairage » serait devenu la deuxième cause d'extinction de la faune et notamment des insectes nocturnes. La lumière artificielle modifie le comportement des espèces et peut entraîner leur extinction, qu'elles soient attirées ou pas par la lumière.

N° d'ordre : 427 **Compagnie d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz** Gaz. 12.04
 N° de la Police : _____ **DE LA VILLE DE CHAMBERY** Loc. Comp. 0.50
 _____ _____ Loc. App. _____
Relevé d Compteur **Quittance d'abonnement.** Ferm. robin. _____
 _____ _____ Timbre..... 0.10
 _____ _____ Total. 12.64.

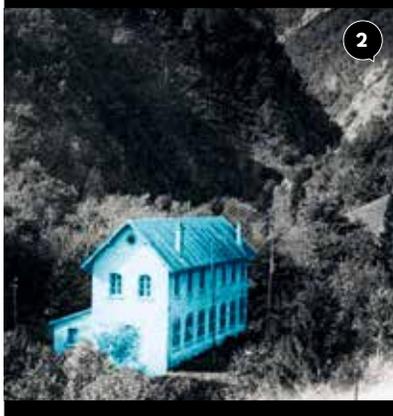
Après 1963 Reçu de M Ho _____
 Avant 1920 la somme de Douze francs montant de sa consommation
 Cons^{tion} 49. pour le mois d juin 1891
 _____ Chambéry, le 31 1891.

Art. 55 du Traité. A défaut de paiement par un abonné de toute somme due à la Compagnie, dans les dix jours qui suivront la présentation de la facture, faite tant au débiteur principal qu'à la caution, s'il en existe une, et même dans les trois jours, la Compagnie pourra, après avoir préalablement prévenu l'abonné, résilier la police, faire couper les tuyaux ou interrompre toute communication avec les conduites, sans préjudice aux poursuites en paiement à faire par la Compagnie.

Le Directeur,



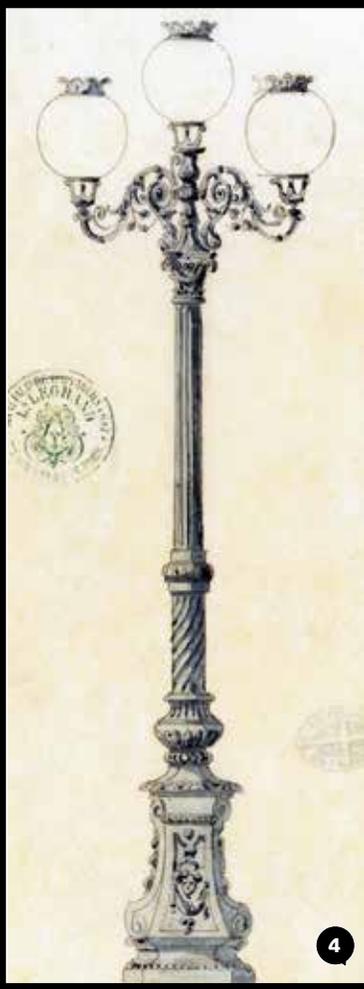

1



2



3



4



4

COGEDIMclub[®]
RÉSIDENCES SENIORS



A Chambéry, profitez des beaux jours et laissez-vous tenter par un séjour cet été. Sans engagement.
Louez un appartement de quelques jours à plusieurs semaines

INFORMATIONS

04 67 47 67 67 - 07 60 91 54 08 cogedim-club.com | 117, rue Amélie Gex - Chambéry

Demande d'informations

Coupon à adresser sous enveloppe à: COGEDIM Club[®] 117, rue Amélie Gex - 73000 Chambéry

COGEDIMclub
RÉSIDENCES SENIORS



J'autorise COGEDIM Club[®] à me contacter dans le cadre d'une information liée à cette offre

Je souhaite

Être appelé par un conseiller au :

Le matin L'après-midi

Recevoir des renseignements sur les **Séjours courts** sans engagement

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

CP _____ Email _____

Demande d'informations

Pour vous même Pour un de vos proches



Chambéry Métropole

« Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez également vous opposer à l'utilisation de vos coordonnées téléphoniques à des fins de prospection commerciale en adressant un courrier à CFFOSETEL (92-98 boulevard Victor Hugo, 92110 CLICHY) ou en vous inscrivant sur la liste rouge disponible le site biocetel.gouv.fr. »

biocoop

2 MAGASINS BIO
A Chambéry

NOS DIFFÉRENCES
RESPECT DE LA SAISONNALITÉ,
PRODUITS LOCAUX,
REFUS DES OGM,
PAS DE TRANSPORT PAR AVION...

POINTS FORTS
26 Quai de Rize
«L' ACCESSIBILITÉ
AVEC PARKING»
106 Faubourg Maché
«TRAITEUR - CHARCUTERIE
TRADITIONNEL & LOCAL»

Pompes Funèbres Municipales de Chambéry



service.funeraire@mairie-chambery.fr
<http://pfm-chambery.fr>
ORIAS n° 07 027 922



86, square Louis Sève - 73000 CHAMBERY
Tel. 24h/24, 7j/7 04 79 60 50 70
Habilitation préfectorale n°14/73-2/13



315, avenue de Lyon - 73000 CHAMBERY
Tel. 24h/24, 7j/7 04 79 26 40 44
Habilitation préfectorale n°15/73-2/01



Les permanences ont lieu 15, faubourg Montmélian.

DANS LES QUARTIERS

CENTRE

DES PERMANENCES DÉDIÉES AUX PROPRIÉTAIRES SOUHAITANT RÉHABILITER LEUR LOGEMENT

Depuis février, le local dédié aux permanences de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain, démarche engagée par la Ville de Chambéry, Grand Chambéry et l'Agence Nationale de l'Habitat (lire également page 8), est ouvert pour accueillir tous les propriétaires souhaitant réhabiliter leur logement. Plus de 3 300 logements sur 5 ans dans le centre ancien sont concernés. Les partenaires ont mobilisé plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires pour qu'ils s'engagent dans la démarche d'amélioration de leur logement et de leur immeuble. « Les propriétaires sont très intéressés et nos permanences permettent de leur expliquer s'ils sont concernés ou pas. Nous avons reçu une centaine de visites au

local de permanence depuis son ouverture en un mois. Il y a déjà plus de 70 logements pour lesquels des études sont en cours pour monter des dossiers et demandes de subventions », souligne Marion Faure, chef de projets chez Cristal Habitat. Pour mémoire, l'accès aux propriétaires occupants est soumis à condition de ressources et les propriétaires bailleurs doivent quant à eux signer une convention de logement pendant neuf ans. Traiter l'insalubrité et l'habitat dégradé, améliorer les performances énergétiques, adapter le logement pour permettre l'accessibilité ou favoriser l'autonomie des habitants sont l'un des trois critères permettant de financer les travaux à hauteur maximale de 80 %. De son côté Cristal Habitat rencontre les copropriétés visées par une

réhabilitation importante, pour les inciter à participer au programme.

Où : 15, faubourg Montmélian
Téléphone : 04.79.71.99.64
Quand : ouverture au public les lundis de 14h à 18h et les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h



www.chambery.fr/operation-centreancien

DANS LES QUARTIERS

BELLEVUE

108 APPARTEMENTS DE LA CITÉ DE BELLEVUE FONT PEAU NEUVE

A partir de décembre vont débuter les travaux de réhabilitation des neuf bâtiments d'habitation sur les quinze que compte la Cité de Bellevue.

Cette opération se réalise dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, associant la Ville, l'Agglomération et Cristal Habitat. Au total, 108 logements vont être intégralement transformés par Cristal Habitat pour la création de nouveaux biens modernes et fonctionnels. En modifiant les distributions, 7 appartements supplémentaires vont être créés. Initialement composé de petits T3 de 50 m² (50%) et de petits T4 de 63 m² (50%) sans confort, « Bellevue cœur de Cité » proposera désormais des logements aux normes de surfaces actuelles allant du T1 au T4, avec une majorité de T2 et de T3 pour mieux répondre à la demande. Les appartements existants, trop petits et inadaptés, vont ainsi être entièrement reconfigurés, avec des salles de bains et des cuisines confortables. L'isolation phonique et thermique sera sensiblement améliorée, des balcons seront créés sur six des bâtiments et quatre d'entre eux disposeront d'ascenseurs. Cette opération bénéficie du soutien de la Ville et de l'Agglomération qui amélioreront également les espaces publics (des jardins partagés, des jeux pour les enfants sont notamment envisagés) ainsi que les déplacements (cheminements, arrêt de transports en commun)



LES LOCATAIRES RELOGÉS PENDANT LES TRAVAUX

Durant les travaux, les locataires seront relogés dans des appartements tout équipés, pendant une durée moyenne de 4 mois. Afin de leur éviter de déménager l'ensemble de leurs affaires, leurs meubles pourront être stockés dans un garde-meuble. Une fois l'ensemble des logements temporaires aménagés -au nombre d'une vingtaine-, les relogements pourront débuter en novembre.

LES LOCATAIRES ACCOMPAGNÉS

Tous les locataires ont été rencontrés par une personne dédiée de Cristal

Habitat, et leurs besoins analysés, pour leur proposer un logement définitif qui réponde au mieux à leurs attentes et à leurs possibilités. Des services tels que le ramassage des encombrants seront proposés par la Régie Coup de pouce. Une personne sera présente pendant toute la durée du chantier pour répondre aux demandes et accompagner les locataires dans leurs démarches liées aux travaux.



www.chambery.fr
www.grandchambery.fr

DANS LES QUARTIERS

HAUTS-DE-CHAMBÉRY - BIOLLAY

SPORT DANS LA VILLE : LE SPORT COMME VECTEUR D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Insérer les jeunes par le sport : l'association « Sport dans la ville » aménage des terrains de sport et propose des séances aux enfants à partir de 6 ans afin de les faire travailler sur le savoir-être et le fair-play sur le terrain. A partir de 14 ans, les adolescents suivis par l'association peuvent avancer sur leur projet d'orientation et accéder à une palette de services : rédiger une lettre de motivation, trouver un job d'été, simuler un entretien d'embauche,... Au travers de ses nombreux partenariats avec des entreprises locales, comme Motul, Saint-Gobain et SAMSE, Sport dans la ville fait même entrer les jeunes dans les entreprises et certains salariés parrainent ces jeunes pour leur permettre d'étendre leur réseau professionnel.

UN PREMIER TERRAIN À CHAMBÉRY

Lancée en 1998 à Vaulx-en-Velin, l'association essaime aujourd'hui ses bonnes actions à travers toute la France. Une personne de l'antenne grenobloise, où l'association existe depuis 2008, s'est installée en octobre à la Dynamo pour aménager son premier terrain de foot à destination des jeunes des Hauts-de-Chambéry, pelouse du Maconnais. A terme, un poste à temps plein pourra être ouvert si l'association parvient à atteindre son objectif : ouvrir un second terrain au Biollay. « *La volonté de Sport dans la ville est de grandir*



Le terrain pelouse du Maconnais a été inauguré l'an dernier dans les Hauts de Chambéry.

pour travailler encore plus sur l'insertion des jeunes par le sport », déclare Sonia Idriss, responsable de l'insertion professionnelle de l'association. Aujourd'hui, l'antenne locale Grenoble / Chambéry travaille déjà avec une soixantaine de jeunes sur le domaine sportif et avec une dizaine sur les actions de découverte du monde professionnel.



www.sportdanslaville.com

BISSY

HISTOIRE ET PATRIMOINE DE BISSY

A partir du groupe « Histoire de Bissy », l'association « Histoire et Patrimoine » a été créée officiellement l'an dernier.

Présidée par Jean-Luc Million elle souhaite contribuer à la recherche et à la diffusion des connaissances dans tous les domaines de l'histoire, de la mémoire et du patrimoine sur le territoire de l'ancienne commune et invite les Bisserains à la rejoindre. Les réunions ont lieu le 2^{ème} lundi du mois à la Maison Pour Tous. Elle compte actuellement une



vingtaine de membres qui se réunissent pour des ateliers (accès aux archives, recherches généalogiques, histoires des maisons...) tandis que sont programmées des conférences et des visites destinées à un public plus large.

Maison Pour Tous
728 avenue de La Motte-Servolex. 73000
CHAMBERY
Contact :
Daniel Légat
legat@noos.fr ou tél. : 04 79 96 09 06

WEB

Agendas, adresses, horaires... Retrouvez toutes les infos de vos quartiers, vos mairies de quartier sur le site www.chambery.fr

DANS LES QUARTIERS

CHAMBÉRY-LE-VIEUX

UNE LIAISON PIÉTONNE POUR REJOINDRE LA ZONE COMMERCIALE

Dès cet été, les habitants du quartier pourront descendre à pied jusqu'à Chamnord en une dizaine de minutes en empruntant le sentier de la rue du Bourg. Evoquée depuis de nombreuses années, cette liaison a été proposée par le conseil de quartier dans le cadre de la réorganisation du réseau de bus, en août 2016, qui a entraîné une hausse du trafic piéton entre la place Paul Vachez et l'avenue des Landiers. La rue du Bourg permet tout juste la circulation à double sens des voitures qui ne peuvent se croiser avec un bus dans les virages sans se céder la priorité. La réalisation d'un cheminement piéton sécurisé dans cette rue étant trop coûteuse, une alternative a donc été étudiée par les services techniques.

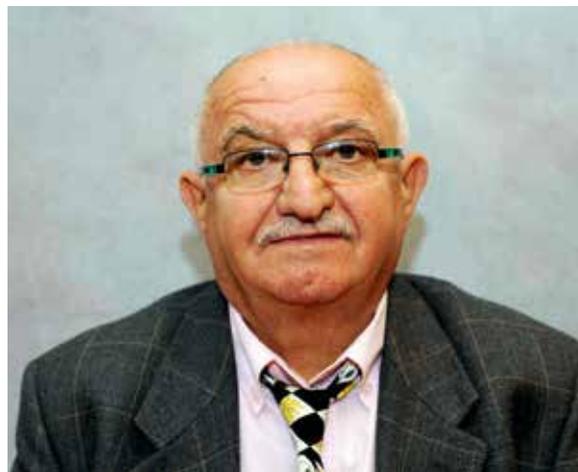
LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux sont en cours. Le sentier, d'une largeur de 1,5 mètre, comporte deux tronçons. Le premier, situé entre la place Paul Vachez et le pont sur voie ferrée de la rue du Bourg, passe à travers champs depuis le mur d'enceinte de l'église et un empiérement permettra de le rendre praticable par tous les temps. Le second tronçon, qui mène à l'avenue des Landiers en longeant la rue du Bourg, est séparé du premier par des escaliers en rondins de bois en amont du pont sur la voie ferrée. Pour mener à bien ce projet,



la ville de Chambéry a dû procéder à des échanges de parcelles avec les propriétaires concernés.

Ce sentier ne sera toutefois pas accessible aux personnes à mobilité réduite en raison du dénivelé trop important entre les deux sites.



BIOLLAY

HOMMAGE À ROGER CAFFARATTI

Roger Caffaratti, conseiller municipal de la ville de Chambéry, est décédé le 11 juin 2018. Chargé de la vie animale dans la ville et référent adjoint pour le quartier du Biollay, il était très attaché à la vie de ce quartier dans lequel il était très investi. Il était heureux et fier de s'engager pour les habitants de la ville. Son contact chaleureux et sa volonté de créer du lien resteront en mémoire de tous ceux qui l'ont côtoyé. Il était le Président de l'association les amis du Bal à papa depuis 1991. Il était très impliqué dans cette association qui fait danser les Chambériens depuis plus de 25 ans.

DANS LES QUARTIERS

CENTRE

RUE DU DOCTEUR JULLIAND : UNE VOIE APAISÉE

Au cœur du quartier de Montjay, entre la piscine et l'hôpital, la Ville a complètement rénové la rue du Docteur Julliard, dont l'aménagement datait de plusieurs décennies. Au programme de ce chantier qui s'est tenu au mois d'avril 2018 ? La requalification de l'ensemble de la chaussée avec la démolition des trottoirs existants et le rabotage des enrobés afin de créer une chaussée unique et éviter ainsi des bordures inutiles dans ce quartier résidentiel. S'agissant d'une voie résidentielle et pas d'une voie de transit, le choix a été fait de tout mettre à niveau pour la rendre plus accessible. Par ailleurs, les places de stationnement

ont été matérialisées (dont une pour les personnes à mobilité réduite), afin d'éviter la situation précédente de stationnement anarchique, au détriment parfois des entrées et sorties des riverains. Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie a réalisé des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public, d'électricité et des télécom. Enfin, une zone de rencontre, limitée à la circulation à 20 km/h, a été matérialisée sur les rues Casimir Angelier, Charles Peggy et Docteur Julliard, avec une signalétique adaptée pour inciter les automobilistes à rouler au pas. Le chantier aura coûté 145 000 €.



DES ACTIONS CONTRE LES COMMERCES VACANTS

Dans le cadre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) et de « l'action Cœur de Ville » (Lire également page 8), la Ville a souhaité s'engager avec ses partenaires, et en particulier Cristal Habitat, de façon très volontariste dans la réduction de la vacance commerciale. Le travail déjà engagé Faubourg Montmélian porte ses fruits. Il s'étend aujourd'hui rue Croix d'Or, puis rue d'Italie. Un état des lieux des cellules est réalisé avec prise de contact avec les propriétaires, mise en relation avec d'éventuels repreneurs, recherche de cellules voisines permettant d'être regroupées; puis négociation avec les propriétaires de murs pour d'éventuels rachats par la Ville ou Cristal Habitat.

Petit à petit la rue Croix d'Or redevient attractive avec de nouveaux commerces : tabac presse, chapelier, glacier, barbier, et bientôt boutique de créateur, salon de thé, crêperie, bar jeux vidéo, vente à emporter,

Le travail se poursuit sur les cellules restant vacantes avec en particulier une réflexion sur les cellules restant vides depuis longtemps et dont les propriétaires ne veulent pas vendre les murs.



Les podiums de l'été

C'EST OÙ ET QUAND?

- > Le mardi 31 juillet de 21 h à minuit place du Palais de justice pour le podium RTL2.
- > Le mardi 7 août de 20 h à minuit dans le Carré Curial pour la soirée Fun Radio.

C'EST QUOI ?

Rendez-vous incontournables au cœur de l'été, les podiums organisés et proposés par la Ville de Chambéry et en partenariat avec les radios RTL2 et Fun Radio. Le show « Pop-Rock Live » rassemble des artistes phares et des valeurs montantes de la scène pop. Des DJ's internationaux sont au programme du Fun radio live.





↑ Les Rencontres Vocales Européennes VoCE 2018

Cathédrale de Chambéry - 3 août 2018

CHORALE. Des choristes de sept pays européens se retrouvent ensemble depuis 4 ans pour accompagner les commémorations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, avec un parcours entre mémoire, création artistique par le chant, partage d’expérience pendant que des jeunes adultes participent à « l’école d’été VoCE pour la paix »

Cette année ils seront près de 200, du 30 juillet au 5 août à se retrouver à Chambéry. Après une semaine de répétitions et rencontres, ils donneront 2 concerts : le 3 août à 20h30 à la cathédrale de Chambéry, le 4 août à 20h30 à l’église des Carmes à Pont de Beauvoisin autour de l’œuvre de Thierry Machuel, compositeur français qui se rendra à Chambéry. Les chorales auront travaillé une composition « Mémorial » spécialement écrite pour VoCE 2014-2018 .

La conclusion en forme d’apothéose, aura lieu le 7 novembre 2018 lors de la représentation en 1^{ère} mondiale de l’oratorio « Mémorial » à la Gethsemanekirche de Berlin.



www.chambery.fr

➔ Les rêveries de Jean-Jacques

Les Charmettes
Maison de Jean-Jacques Rousseau
12 et 25 juillet - 8 et 30 août

Une pause musicale dans un lieu de verdure propice à la rêverie ? Siestes sonores dans les jardins. Prenez le chemin des Charmettes... 4 rendez-vous sont proposés dans l’été pour vous laisser bercer par des concerts de musique, entre 13h et 14h.

Au programme :

12 juillet : Olivier Garde, clavecin. Association France Baroque

25 juillet : Cécile Perot, violoncelle baroque et Maeva Bouachrine, viole de gambe

8 août : Carolina Zviebel, violon

30 août : Duo Babel, guitare et voix.

Accès gratuit.

Et pour mieux connaître le lieu, plusieurs sortes de visites vous sont proposées : visite libre, avec un audio-guide ou en suivant une histoire... des visites accompagnées, en famille ou avec des ateliers (pour les 6/12 ans).

Tous les renseignements sur www.chambery.fr
Réservation au 04 79 68 58 45
ou publics.musees@mairie-chambery.fr



➔ Jeux de mirages

Galerie Eurêka

Laissez-vous transporter dans un monde d’illusions qui fausse notre perception de la réalité ! Perspectives, objets en mouvements, déséquilibres... Expérimentez des illusions de toutes sortes. Pendant l’été, des visites guidées sont organisées du mardi au vendredi à 15h15 en compagnie d’un animateur scientifique de la Galerie Eurêka. Une exposition tout public, à partir de 8 ans. Pour ceux qui préfèrent plutôt mettre la main à la pâte, des ateliers scientifiques proposent aux enfants de fabriquer des objets produisant des illusions d’optique. Une manière ludique de comprendre pourquoi nos sens nous jouent des tours ! Créez l’illusion !

Pendant les vacances d’été. Ateliers pour les 7 à 11 ans, du mardi au vendredi à 16h15 à la Galerie Eurêka. Tarif : 3€. Durée : 45 min. Inscriptions sur place. Nombre de places limitées.



www.chambery.fr

TEMPS LIBRE

À L’AFFICHE

↓ Bibliothèque de rue et Mirajoux

Chambéry - Tout l’été

Quand il fait trop beau pour aller s’enfermer dans une bibliothèque, ce sont les livres qui viennent à vous ! En juillet et en août, retrouvez les bibliothèques dans les parcs et jardins des quartiers de Chambéry pour des moments de lecture et de jeu. Ambiance studieuse ou joueuse, pour petits et grands.

Autre animation de l’été les bibliothèques vous invitent à venir jouer. Cette nouvelle saison sera sous le signe des illusions d’optiques, en lien avec l’exposition de la Galerie Euréka. Des après-midis de découverte de jeux de société avec l’aide des bibliothécaires et des amateurs de la Lud’haut, la ludothèque des Hauts-de-Chambéry.



www.lebouquetdesbibliotheques.fr

↓ Événement TEDx Chambéry

Centre des congrès Le Manège
29 septembre

Plus de 350 personnes sont attendues pour l’événement TEDx Chambéry le 29 septembre au centre des congrès Le Manège à Chambéry sur le thème « Un autre demain ». TED est une organisation à but non lucratif d’envergure mondiale qui a pour vocation de susciter et faire circuler des idées dans les domaines de la technologie, du divertissement, et du design.



www.chambery.fr



↑ Le Festival des Cultures du monde

Chambéry - Du 10 au 14 juillet

FESTIVAL. Rendez-vous pour la 52^e édition du festival des cultures du monde, du 10 au 14 juillet. Vous découvrirez des groupes du Botswana, Chili, Chine, Pérou, Pologne, Thaïlande et bien évidemment le groupe “La Savoie” de Chambéry. Nouveau : le Village du Festival s’installe dans le Parc du Verney avec buvette, restauration, expositions, présentation de vieux métiers, spectacles... Et le 13 juillet : Bal sur la place de l’hôtel de Ville à partir de 22h.

Ouverture du Village tous les jours à partir de 17h
Animations musicales dès 18h
Repas thématiques à partir de 19h - Spectacle à 20h30
Fermeture du Village à 23h.



www.chambery.fr

→ Journées européennes du patrimoine

Chambéry - 15 et 16 septembre

FESTIVAL. Cette année, « L’art du partage » est le thème de la 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine. Les équipements ouvriront leurs portes et vous concocteront un programme sur mesure. L’occasion de découvrir les secrets de l’hôtel de Ville, de la Rotonde SNCF, ou encore de l’hôtel de Cordon, mais également de visiter le musée des Beaux-arts et la galerie Euréka.



www.chambery.fr



ÉLÉPHANTESQUE. Du 6 juillet au 30 septembre, les éléphants envahissent Chambéry pour attirer l'attention sur la protection de ces animaux sauvages. C'est beau, c'est original, c'est utile, c'est éléphanterque !

3 EXPOSITIONS

- « Regards pachydermes » des photos d'éléphants de Francis Bompard en grand format habillent des façades du centre-ville.
- « Dessins d'éléphants » la rue de Boigne se pare de dessins d'éléphants réalisés par les enfants des écoles de Chambéry.
- « Instants sauvages » le café Quai des arts expose des peintures de Francis Bompard.

Un concours d'origamis

Postez vos photos d'origamis éléphant sur le facebook @ChambéryOfficiel#Elephanterque. Vous pourrez gagner le magazine de l'exposition...

Un magazine vendu au profit du WWF

Illustré par de très belles photos d'éléphants réalisées par Francis Bompard, à découvrir pour soutenir la sauvegarde des éléphants.



www.chambery.fr
www.facebook.com/ChamberyOfficiel

Un Rap

Composé spécialement par Posse 33, le rap des éléphants s'est répandu dans les écoles... Retrouvez les paroles et la vidéo sur le site de Chambéry.

Le plus

Une exposition « itinérante » : 16 bus du réseau STAC ont été habillés de photos d'éléphants réalisées par F. Bompard.

ZOOM SUR...



UNE OPÉRATION POUR LA SAUVEGARDE DES ÉLÉPHANTS

L'opération éléphanterque initiée en 2017 à Chambéry, a remporté un vif succès. Grâce à la participation de la ville et des

commerçants, 12 700 € de dons ont été versés au WWF pour la sauvegarde des éléphants. Car cette espèce est en

danger : 18000 éléphants disparaissent chaque année, victimes de l'activité humaine, du braconnage. Sans actions

de conservations, ils pourraient avoir partiellement disparu d'Afrique dans les 50 prochaines années.





Mission économique en terre québécoise

Rencontre. Deux start-up chambériennes faisaient partie de la délégation d'entrepreneurs savoyards qui s'est rendue au Québec en avril dernier dans le cadre d'une coopération entre notre territoire et la ville de Shawinigan.*

* Jeunes entreprises.



www.territoire-connecte.fr

Ancienne chercheuse en neurosciences, Marie Prevost a créé la Fabrique à Neurones il y a 2 ans à Chambéry. Le temps d'apprendre le métier d'entrepreneur et de murir son projet. Elle propose aujourd'hui des ateliers qui permettent aux retraités de prendre soin de leur cerveau et de bien vieillir. « *Quand on arrête de travailler, on a en général moins d'interactions sociales et le cerveau est moins stimulé* », remarque-t-elle. Elle a développé une méthode basée sur la bienveillance et le transfert de connaissances. En groupe, les personnes peuvent s'entraîner, partager et réfléchir autour de jeux. La Fabrique à Neurones forme des personnes pour animer des ateliers : des indépendants mais aussi le personnel des associations, des CCAS et autres structures qui s'occupent des personnes âgées. Marie Prevost utilise aussi cette méthode en entreprise pour permettre aux managers d'optimiser leurs outils de travail.

Prospecter et prendre des contacts

C'est à l'incubateur de Savoie Technolac où elle partage un bureau qu'elle a eu connaissance de la mission économique au Québec. Elle avait

EN 2 MOTS

Une coopération entre Chambéry, Grand Chambéry, Chambéry Grand Lac économie et le Québec

En 2016, suite à une première mission économique, des accords de coopération ont été signés entre Chambéry Grand Lac et le Québec. L'objectif était d'accueillir des jeunes entreprises québécoises, et accompagner les jeunes entreprises de notre territoire qui souhaitent s'exporter et se développer au Québec. En avril dernier, une délégation de huit entrepreneurs savoyards a participé à une semaine intensive de cours et d'incubation à Shawinigan, suivie d'une semaine du numérique.

vécu 8 ans à Montréal et a vu là une opportunité de prospecter et prendre des contacts dans le cadre d'un échange institutionnel. Elle a découvert la ville de Shawinigan au travers du camp d'entraînement des entrepreneurs.

Alexandre Duval a pour sa part assisté à la semaine du numérique dans le prolongement de cette coopération franco-québécoise. Cet entrepreneur chambérien conçoit et créé des logiciels spécifiques pour répondre aux problématiques des jeunes entreprises. Intervenant en indépendant, il est un interlocuteur unique au service des entreprises qui n'ont pas les compétences techniques en interne et disposent d'un budget limité.

Prospecter et prendre des contacts

Alexandre Duval fréquente régulièrement le Mug, espace de travail commun de Chambéry, où il a eu vent du projet entre la ville et le Québec. Il a répondu à l'appel à candidature « *pour s'ouvrir l'esprit, découvrir d'autres manières de faire et quelle est la vision du business là-bas, explique-t-il. C'était aussi intéressant de partir avec d'autres entreprises locales que je ne connaissais pas.* » Au menu : visites d'entreprises, conférence sur le web à Québec... une expérience enrichissante qui a su satisfaire sa curiosité. Au retour, le bilan est positif pour tous les entrepreneurs qui en retirent un programme riche d'échanges d'expériences et de contacts.



L'application pratique

Se déplacer facilement

J'avais rendez-vous en centre-ville de Chambéry avec quelques amis. Avant de les rejoindre j'ai dégainé mon smartphone pour voir s'il ne serait pas plus simple et rapide de prendre le bus. Avec la fonction « transport proche » Urban Pulse me propose la ligne la plus rapide pour rejoindre mes amis en fonction de leurs localisations actuelles (ils utilisent eux aussi Urban Pulse au quotidien !). Je n'ai pas un grand sens de l'orientation et gagne du temps avec cette boussole intelligente en poche.

Choisir ses sorties

Avec la ligne A, en dix minutes je rejoins mes amis. Le temps de prendre un apéro en terrasse, la discussion s'engage sur ce que nous pourrions faire ce soir : ciné, spectacle, concert ? Urban Pulse présente l'intérêt de centraliser sur une carte unique tous les événements locaux, qu'il est possible de filtrer selon ses goûts et la distance que nous

sommes prêts à parcourir. Nous optons finalement pour un petit concert avec un groupe local. Le temps de noter le bar que nous quittons pour que les autres « Pulser » locaux puissent bénéficier des bonnes adresses et nous filons vers des rythmes endiablés.

Signaler les incidents

Après avoir bien profité de cette soirée je retourne à l'arrêt de bus le plus proche, orienté par Urban Pulse. Aïe, visiblement des artistes en herbes n'ont pas réussi à contenir une pulsion créative et ont tagué un panneau d'informations. Hop, une petite photo que j'envoie via l'application pour être sûr que dès la semaine prochaine cela sera à nouveau tout propre grâce à la mobilisation des services de la ville.



GROUPE MINORITAIRE

Contes de campagne

Le bilan du mandat approche : les tribunes ahurissantes fleurissent.

L'une, dans Chambéry Magazine, transforme la politique municipale en contes de fées. Si l'on comprend bien le propos tenu, le manque d'anticipation et l'aveuglement ont conduit à une impasse que dénoncent les Chambériens : il convient donc de faire marche arrière ! Comment le faire ? Certainement pas en nous replongeant dans les contes de notre enfance !

Plus de trois années d'autosatisfaction hautaine, exemptes d'interrogations, se transforment en protestation d'humilité, de courage à reconnaître ses errements : le ton change ! Mais à quel prix pour Chambéry ? Nombre de dégâts sont irréversibles. Un minimum de débats et de concertation eût pu éviter bien des erreurs.

L'autre tribune, dans le magazine de la communauté d'agglomération. On y apprend que « nous (la majorité actuelle) avons réalisé en 4 années ce que nos prédécesseurs n'ont jamais fait en 25 ans ». Que pèsent, notamment, la construction du Phare, celle de l'usine d'incinération, celle de l'usine d'assainissement, La rénovation urbaine des Hauts de Chambéry, les EHPAD des Hauts de Chambéry et de Bissy, les aménagements pour les bus en site propre stoppés en 2014 : des grains de poussière à glisser sous le tapis ? Autant de réalisations votées à l'unanimité, tous bords politiques confondus. Idem pour les projets actuels, évoqués dans le texte des élus majoritaires de l'agglomération, (piscine, gare, etc.) et qui furent programmés durant le mandat précédent.

Dénigrer, salir le travail effectué par les équipes précédentes est bas et pour le moins peu républicain.

Exemple d'avancée décisive affirmée par l'équipe actuelle : l'introduction des Vélobulles ! Qu'en pensent - quelle que soit leur utilité - les habitants de l'agglomération, pénalisés quotidiennement par l'abandon non compensé d'un centre unique d'échange des bus ? Du temps perdu, de la fatigue en plus. Qu'en pensent nos anciens du Biollay qui ne conduisent plus et qui ne savent comment se rendre au centre-ville ? Sans doute s'agit-il d'électeurs de peu d'intérêt. Qui ose produire de tels textes ? Ont-ils vraiment été lus par leurs signataires ? Les échéances électorales se profilent : l'inquiétude saisit nos responsables municipaux.

Un roman feuilleton : le boulevard de la Colonne

Quatre années d'atermoiements, d'hésitations, de déclarations péremptives, de décisions contradictoires, de pseudo avant-projets, d'avancées et de reculs, l'émotion des Chambériens, un mouvement citoyen. Il est d'abord décidé que les arbres du boulevard de la colonne étaient malades : abattons-les ! Des étudiants sont alors missionnés pour proposer des esquisses et une consultation en grande pompe aboutit à une décision qui ne sera pas appliquée ! Un mouvement citoyen déterminé se développe : la mairie est saisie d'une brusque sollicitude pour ces malheureux platanes. Des spécialistes de l'ONF sont appelés à leur chevet : on les garde ! Rue de Boigne, une borne monstrueuse est implantée au milieu de la partie basse puis démontée devant les protestations. Une piétonnisation suspendue quelques

heures après sa mise en œuvre !

Durant ces quatre années les enjeux essentiels de ces aménagements ne sont ni définis, ni débattus :

- les perspectives urbaines à valeur patrimoniale et leur traitement ;
- les rapports entre ces aménagements et l'architecture environnante ;
- les fonctionnalités urbaines à y développer de manière pertinente.

Ces principes d'aménagement auraient dû être posés dès le départ comme base de toute étude.

Quatre ans pour qu'une commande soit enfin passée à un professionnel compétent qui appuiera ses propositions sur une problématique réfléchie : un projet simple, minimaliste, réalisable rapidement en dépit des contraintes budgétaires et proposé la cinquième année du mandat ! Il apportera cette respiration urbaine dont Chambéry a tellement besoin. Ne fallait-il pas commencer par-là ?

Quatre années de gestion erratique du dossier. Aucun débat au sein du Conseil municipal sur cette question, aucun partage des réflexions.

Restera, malheureusement, ce silo à voitures quai Ravet qui va dégrader pour longtemps la magnifique perspective de la rue de Boigne. Le positionnement de l'ancienne Maison Chambre où sera construit ce silo avait été arrêté de manière à ne pas altérer cette perspective : nos prédécesseurs avaient une autre approche du patrimoine urbain.

Les Chambériens n'attendent ni contes de Noël pour 2020, ni concertations à contretemps : seule une authentique ALTERNATIVE CITOYENNE permettra de sortir de l'impasse dans laquelle la majorité actuelle nous a conduits.

La vérité par le chiffre...

En lisant les tribunes des uns et des autres, vous apprenez à coup sûr que nous ne sommes pas d'accord sur le fait que nous ferions mieux que ceux d'avant, ou au contraire moins bien selon celui qui tient la plume ou tape sur le clavier. Et nous entrons dans une période électorale durant laquelle chacun voudra tirer son épingle du jeu. Les invectives vont continuer et sûrement s'amplifier. Nous serons bientôt les pires décideurs au monde et notre action pour Chambéry aura été la plus néfaste...

Peu importe que les journaux nationaux n'aient jamais aussi bien classé Chambéry dans leurs différents palmarès (**Top 5 des villes les plus dynamiques de France hors région parisienne pour le Figaro, 2^{ème} ville moyenne où il fait bon étudier pour l'Étudiant, 2^{ème} ville cyclable catégorie ville moyenne pour la fédération des usagers de la bicyclette, 8^{ème} ville moyenne où il fait bon travailler pour l'Express...**) certains vous diront toujours que la ville n'est plus attractive...

Peu importe que les observatoires montrent la bonne santé de notre territoire d'agglomération (**1637 emplois créés depuis mars 2014 pour l'Agence alpine**

des Territoires, un taux de chômage plus bas d'1,8 points par rapport au taux national pour Pôle emploi) certains vous diront toujours que notre ville se meurt...

Peu importe que nos rues soient noires de monde lors des grands événements (Odyssea, Braderie, Fête de la musique, fête des éléphants...) certains vous diront toujours qu'il est impossible d'accéder à Chambéry...

Peu importe le nombre de personnes qui participent à nos consultations citoyennes (**3017 participations pour le boulevard de la colonne, 1591 jeunes concertés pour Chambéry connectée jeunes, 66 participants pour l'aménagement de la coulée verte du Covet, 42 participants pour la transformation du square Franchet d'Esperey...**) certains vous diront toujours que nous sommes autoritaires et que nous n'écoutons pas...

Peu importe que nous appliquions le projet pour lequel nous avons été largement élus (**à mi-mandat 69% des promesses étaient déjà tenues et 22% étaient en passe de l'être**) certains vous diront toujours que nous ne savons pas où nous allons...

Nous voyons bien où se trouve l'intérêt de ceux qui, au-delà des avancées concrètes, palpables, quantifiées par d'autres que nous, dispensent encore et encore leur aigreur et leurs rumeurs. Mais ne nous trompons pas, leur intérêt est personnel et ce n'est pas Chambéry qui sort gagnant de leur comportement.

Aux invectives nous préférons les faits, aux rumeurs nous répondons par les chiffres, à l'aigreur nous choisissons le dynamisme !



Savoisienn
habitat

appartements neufs • construction de maisons • locations • syndic



www.savoisienn.com



SCDC, Acteur local de la transition énergétique



ZI de Bissy
193 rue du Pré Demaison
73094 CHAMBERY Cedex 9

Tél: 04 79 69 92 60
Fax: 04 79 62 45 80

Site internet :
<http://chambery.reseau-chaaleur.com>

Découvrez notre guide en ligne dédié
aux usagers du réseau de chaleur :
<http://chambery.monguidereseauchaaleur.com/>





L'espace famille pour se faciliter la vie

- Facilitez-vous la vie sur www.chambery.fr/espacefamille
- Inscrivez vos enfants aux services périscolaires depuis chez vous : cette démarche est entièrement dématérialisée, y compris pour la transmission des pièces justificatives.
 - Gérez l'emploi du temps de vos enfants en un clic : l'Espace famille permet de consulter et modifier (jusqu'au mercredi soir pour la semaine suivante) les réservations pour l'ensemble des services périscolaires : accueils (matin, midi et soir), restauration scolaire et temps d'activités périscolaires.
 - Réglez vos factures en ligne. Depuis votre espace personnel, le paiement en ligne est désormais possible en toute sécurité.
 - Demandez un rendez-vous. Même si vous n'avez pas d'espace personnel, l'Espace famille vous permet de prendre rendez-vous avec la Direction de l'Enfance-Education.

Également disponible sur smartphone l'Espace famille est déjà utilisé par 1034 familles.



www.chambery.fr/espacefamille

Abonnez-vous à la newsletter !

Pour recevoir toute l'actualité de la ville de Chambéry, abonnez-vous à la newsletter mensuelle, via le formulaire accessible directement en page d'accueil du site internet www.chambery.fr

BLOG
NOTES

Facebook à Chambéry

Le 29 mai, Facebook était présent à Chambéry, à l'initiative de la Région, pour proposer aux TPE (artisans, commerçants, etc.) et PME du territoire un ensemble de programmes de formation, avec des événements et des actions en ligne. Cela s'inscrit dans la politique de la région et de l'agglomération pour la transformation numérique des entreprises et de l'emploi.



www.territoire-connecte.fr
www.facebook.com/territoireconnecte

Chambéry se dote d'un réseau basse fréquence

Chambéry anticipe les enjeux de la ville connectée et se dote d'un réseau basse fréquence #LoRaWan et d'une plateforme de service associée pour gérer la circulation d'informations entre le monde physique et virtuel (smartphone, objets connectés, capteurs...) Autant de sources de données numériques à collecter, sélectionner et traiter pour améliorer les processus et inventer de nouveaux services urbains (stationnement, mobilité, énergie, environnement, loisirs, sûreté...).



www.territoire-connecte.fr
www.facebook.com/territoireconnecte

Du rêve au projet

Jusqu'au 30 septembre, participez au concours d'idée « Du rêve au projet », osons notre avenir lancé par le réseau Agisens. L'objectif du concours est d'encourager, de stimuler le plus grand nombre de personnes à proposer des réponses innovantes au service du bien commun, du mieux vivre ensemble.

Les 16 et 17 novembre, le campus « Passeurs d'avenir » rassemblera les acteurs de l'innovation sociale, de l'économie sociale et solidaire au centre des congrès Le Manège pour des ateliers.



www.agisens.org



“Audika m’a fait découvrir une nouvelle audition et le confort de l’invisible⁽¹⁾.”

Comme pour Gilles et pour beaucoup d'autres, la seule et unique mission que se fixe Audika depuis 40 ans, c'est votre bien-être auditif.

L'environnement dans lequel nous vivons est de plus en plus bruyant. Nos oreilles sont sur-sollicitées et avec l'âge cela peut entraîner, à terme, une baisse d'audition.

Un savoir-faire incontesté sur le 100% invisible⁽¹⁾.

Conscients que la discrétion est un élément aussi important que le bien entendre, avec Audika, il n'existe pas de solution universelle mais bien **des solutions personnalisées et adaptées à chacun.**

Les solutions auditives 100% invisibles⁽¹⁾ sont un savoir-faire Audika reconnu. Elles sont créées sur-mesure grâce à la prise d'empreinte de votre conduit auditif, et réalisées par nos spécialistes diplômés d'État.



Ma vie a changé !

“En faisant le choix Audika, j'ai pris la meilleure décision et j'ai découvert les bienfaits d'une nouvelle audition, associée au confort d'une solution invisible⁽¹⁾ et connectée. Mes aides auditives « Made for Smartphone » sont de vraies solutions de communication qui s'adaptent à toutes les situations professionnelles ou personnelles.”

Gilles, 62 ans, Bordeaux

Ainsi, elles se glissent entièrement dans votre oreille pour un confort inégalé et une discrétion totale.

Et parce qu'il est important de bien choisir ses aides auditives, **nous vous proposons de les essayer⁽²⁾ chez vous, gratuitement et sans engagement**, afin de voir par vous-même les améliorations qu'elles peuvent apporter à votre quotidien.

Une relation plus humaine et un service sur-mesure.

Grâce à notre réseau de plus de **500 centres en France**, vous profitez d'un vrai service de proximité. Nos audio-prothésistes prennent le temps nécessaire pour analyser vos problèmes d'audition. Pour vous, ils réalisent un **bilan auditif⁽³⁾ complet, gratuit et sans engagement** afin de connaître votre profil auditif.

Vous reconnecter à votre quotidien en toute discrétion.

Grâce aux aides auditives «Connect[®] by Audika», il est désormais aussi possible de les associer à divers appareils de votre quotidien : Smartphone, TV... Mieux ! Grâce à une connexion internet⁽⁴⁾ ou Bluetooth, vous pouvez recevoir directement dans vos aides auditives des informations comme la météo ou les news et même contrôler des objets connectés.

(1) Selon le type d'appareil et possibilités d'appareillage (2) Sans engagement. Valable sur prescription médicale uniquement. Voir conditions en centre (3) Bilan non médical (4) Connexion internet via le réseau If This Then That (IFTTT.com) et/ou Bluetooth et Smartphone.



Vos offres de bienvenue... toujours bienvenues :



AUDIKA CHAMBÉRY
90 rue Sommeiller
☎ 04 79 25 05 91

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

 **Audika**
vivez+